

# Hérémence

---

## Contact 2024





# Sommaire

<b>1. – Le mot du président</b>	<b>3</b>
<b>2. – Autorités communales législature 2025 – 2028</b>	<b>5</b>
2.1 Merci aux anciens élus	5
2.2 Bienvenue aux nouveaux élus	6
2.3 L'organisation du conseil et des commissions	6
<b>3. – L'administration de la commune en 2024</b>	<b>8</b>
3.1 Généralités	8
3.2 Bâtiments et installations sportives	10
3.3 Sécurité	11
3.4 Santé, social et éducation	16
3.5 Trafic et équipements	20
3.6 Environnement – Aménagement du territoire	25
3.7 Energie – Aménagements hydrauliques	28
3.8 Tourisme et sport	32
3.9 Vie locale	36
3.10 Finances	38
<b>4. – Citoyens à l'honneur en 2024</b>	<b>41</b>
4.1 L'accueil des nouveaux habitants	41
4.2 Jubilaires	42
4.3 Majorité civique	44
4.4 Mérites sportifs et culturels	45
<b>5. – Les sociétés locales</b>	<b>47</b>
<b>6. – Mémento</b>	<b>48</b>



VAL D'HÉRENS  
SOURCE D'ÉNERGIES

Hérémece  
european energy award





## Le mot du Président

### Hérémece : une commune unie, dynamique et attractive.

Tout au long de l'année, vos autorités communales se sont attelées avec conviction à développer les conditions cadres et relever les défis qui se posent. Comme vous pourrez le constater en parcourant cette nouvelle édition d'Hérémece Contact, ceux-ci sont nombreux et variés : l'énergie et sa valorisation, le retour des concessions Dixence Cleuson 2031, les collaborations intercommunales, l'adaptation des infrastructures communales et sportives, le développement touristique, l'entretien du réseau routier, l'offre en transport public, la gestion des dangers naturels, l'aménagement du territoire, les écoles, la santé, la prise en charge de nos aînés et plus largement la vie locale propre à une commune de montagne.

Aujourd'hui, la population résidente de notre commune s'élève à 1550 habitants, contre 1440 début 2021, ce qui témoigne de son attractivité et de la qualité de vie qui y est offerte.

Au nom des autorités communales, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers tous ceux qui contribuent à cette attractivité. Je pense notamment à mes collègues du Conseil communal et du pouvoir judiciaire pour leur collaboration, au personnel communal pour son précieux travail et sa motivation et aux membres des commissions communales. A l'aube de cette nouvelle législature, je remercie les anciens élus Benoît Sierro et Jean-Daniel Dayer ainsi que l'ancienne vice-Juge Linda Gauye qui, durant plusieurs années, ont mis à disposition leurs compétences au service de notre collectivité.

Cette attractivité est également le fruit de votre participation active à la vie citoyenne et communautaire. Avec les différentes sociétés locales, vous êtes les moteurs de notre développement. Je tiens également à relever la qualité des travaux effectués par les entreprises locales et régionales sans oublier de mentionner les emplois précieux qu'elles génèrent.

Aussi, nous ne pouvons passer sous silence les exploits de nos champions, Mélanie et Loïc Meillard, dont nous sommes fiers. Ce sont de véritables ambassadeurs de notre belle région. Félicitations à eux!



En regardant vers l'avenir, nous continuerons à travailler ensemble pour relever les défis et saisir les opportunités qui se présenteront.

Je vous souhaite une agréable lecture et me réjouis de poursuivre nos échanges et notre collaboration pour le développement de notre belle commune.

*Grégory Logean  
Président*



# Les autorités communales pour la législature 2025 – 2028

## Les autorités communales pour la législature 2025-2028

En date du 13 octobre 2024, les électeurs d'Hérémece ont choisi les autorités communales pour la législature 2025-2028.

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection du juge de commune, la candidate de cette liste, M<sup>me</sup> Fabienne Mayoraz a été élue sans scrutin et une seule liste ayant été déposée pour l'élection du vice-juge de commune, la candidate de cette liste, M<sup>me</sup> Anne Favre a été élue sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP).

Le scrutin du 13 octobre 2024 a permis de désigner M<sup>mes</sup> Régine Favre et Monica Raab, ainsi que MM. François Bovier, Bastien Dayer, Marc-Antoine Genolet, Grégory Logean et Ludovic Richiedei, comme membres du conseil communal.

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection à la présidence de la commune, le candidat de cette liste, M. Grégory Logean, a été élu sans scrutin et une seule liste ayant été déposée pour l'élection à la vice-présidence de la commune, le candidat de



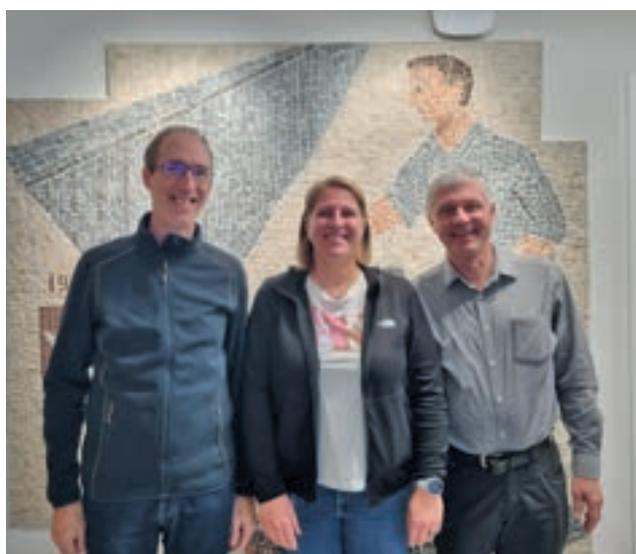
cette liste, M. Marc-Antoine Genolet a été élu sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP).

## Merci aux anciens élus

L'administration communale remercie tout spécialement les 3 élus qui quittent leur fonction à la fin décembre 2024. Il s'agit de :

- M<sup>me</sup> Linda Gauye, qui s'est engagée durant 8 ans comme vice-juge de commune,
- M. Benoît Sierro, qui s'est engagé durant 8 ans comme membre du conseil communal et vice-président de la commune,
- M. Jean-Daniel Dayer, qui s'est engagé durant 12 ans comme membre du conseil communal;

Nous les remercions vivement du temps consacré à la collectivité hérémensarde et leur souhaitons le meilleur dans la poursuite de leur chemin de vie.



## Bienvenue aux nouveaux élus

Le conseil communal souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres, MM. François Bovier et Bastien Dayer, ainsi qu'à M<sup>me</sup> Anne Favre, vice-juge.

Nous les félicitons pour leur élection et leur souhaitons le meilleur dans leurs nouvelles fonctions.

## L'organisation du conseil et des commissions

En date du 6 février 2025, le conseil communal a nommé les membres des commissions communales pour la législature 2025-2028.

Celles-ci sont composées de 3 à 9 membres, dans lesquelles des élus siégeront avec des citoyennes et citoyens. Chaque commission sera placée sous la responsabilité d'un membre de l'exécutif communal, comme suit :

### Commission « Administration, gestion, finances, activités économiques »

**Président :** M. Grégory Logean

**Membres :** M<sup>me</sup> Régine Favre  
M. Paul Bovier  
M<sup>me</sup> Laurence Gruber  
M<sup>me</sup> Justine Sierro

### Commission « Aménagements hydrauliques »

**Président :** M. Grégory Logean

**Membres :** M. Bastien Dayer  
M. Marc-Antoine Genolet

### Commission « Information, communication »

**Président :** M. Grégory Logean

**Membres :** M<sup>me</sup> Régine Favre  
M. Marc-Antoine Genolet

### Commission « Urbanisation et remaniements »

**Président :** M. Grégory Logean

**Membres :** M. François Bovier  
M. André Dayer

### Commission « Sécurité civile, feu et dangers naturels »

**Président :** M. Marc-Antoine Genolet

**Membres :** M. François Bovier  
M. François-Xavier Sierro  
(Cdt du CSI Hérens)  
M. Pierre-Antoine Micheloud  
(Chef de l'EMC)

### Tribunal de police

**Président :** M. Marc-Antoine Genolet

**Membres :** M<sup>me</sup> Fabienne Mayoraz  
M<sup>me</sup> Clarisse Dayer Micheloud

### Commission « Travaux publics, eau potable, eaux usées et électricité »

**Président :** M. Marc-Antoine Genolet

**Membres :** M. Guy Genolet  
M. Thomas Mayoraz  
M. François-Xavier Sierro  
M. Yannik Sierro

### Commission « Ecoles, petite enfance, UAPE »

**Présidente :** M<sup>me</sup> Régine Favre

**Membres :** M. Marc-Antoine Genolet  
**3 représentants des parents**  
– M<sup>me</sup> Lyse-Marie Pralong  
– M<sup>me</sup> Sylvia Sierro,  
– M. Sébastien Sierro  
**1 représentant du personnel enseignant**  
– M<sup>me</sup> Naïke Dayer  
Voix consultative

### Commission « Formation professionnelle »

**Présidente :** M<sup>me</sup> Régine Favre

**Membres :** M. Bernard Dayer  
M. Grégoire Seppey

### Commission « Affaires sociales, santé, CMS »

**Présidente :** M<sup>me</sup> Régine Favre

**Membres :** M<sup>me</sup> Marie-Cécile Baumgartner  
M<sup>me</sup> Pauline Dayer  
M<sup>me</sup> Claire-Lise Giannoni  
M<sup>me</sup> Véronique Thétaz

## Commission « Constructions »

**Président :** M. François Bovier  
**Membres :** M. Ludovic Richiedei  
M. Jean-François Dayer (1972)

## Commission « Taxations »

**Président :** M. François Bovier  
**Membres :** M. André Dayer  
M. Pierre Sierro  
Teneur de cadastre

## Commission « Patrimoine bâti, cadastre, mensuration »

**Président :** M. François Bovier  
**Membres :** M. Frédéric Brantschen  
M. André Dayer

## Commission « Cours d'eau, voirie, déchèterie, environnement »

**Président :** M. Ludovic Richiedei  
**Membres :** M<sup>me</sup> Régine Favre  
M<sup>me</sup> Clarisse Dayer Micheloud

## Commission « Bâtiments communaux, efficacité énergétique »

**Président :** M. Ludovic Richiedei  
**Membres :** M. Philippe Dayer (1978)  
M. Conrad Sierro

## Commission « Agriculture, forêts »

**Présidente :** M<sup>me</sup> Monica Raab  
**Membres :** M. François Bovier  
M. Jean-Pierre Dayer (1961)  
M. Sebastian Gruenenfelder  
M<sup>me</sup> Claire-Lise Pralong

## Commission « Tourisme et vie locale »

**Présidente :** M<sup>me</sup> Monica Raab  
**Membres :** M. Bastien Dayer  
M<sup>me</sup> Marielle Dayer  
Présidente de la SD  
M. Valentin Seppey  
Président d'Hérémence Jeunesse  
M. Didier Favre  
M. Philippe Nendaz  
M. Raphaël Seppey

## Commission « Culte, vie paroissiale »

**Président :** M. Bastien Dayer  
**Membres :** 1 représentant du conseil de communauté  
M. Grégoire Seppey  
Président du conseil de gestion

## Commission « Sport et valorisation du patrimoine »

**Président :** M. Bastien Dayer  
**Membres :** M<sup>me</sup> Monica Raab  
M. Patrice Cassaz  
M. Laury Herren  
M. Sébastien Nendaz

## Commission bourgeoise

**Président :** M. Bastien Dayer  
**Membres :** M. Ludovic Richiedei  
*Les membres de cette commission seront nommés lors de la prochaine Assemblée bourgeoise*

*Commissions thématiques / Task Force*

## Commission « Plan d'affectation des zones PAZ et Règlement communal des constructions et des zones RCCZ »

**Président :** M. Grégory Logean  
**Membres :** M. François Bovier  
M. André Dayer  
M. Jean-François Dayer (1972)  
M. Arnaud Genolet  
M. Antoine Mayoraz (1987)  
M. Charly Sierro

## Commission « Etude sur le potentiel des parcelles en face de la place des Emigrés »

**Président :** M. François Bovier  
**Membres :** M. Grégory Logean  
M. Ludovic Richiedei  
M. Frédéric Brantschen  
M. Jean-Pierre Dayer (1961)

## Commission « Pyramides »

**Président :** M. Ludovic Richiedei  
**Membres :** M. Bastien Dayer  
M<sup>me</sup> Monica Raab  
M. Frédéric Dayer (1974)  
M. Raphaël Seppey

## Commission « Bâtiments scolaires et petite enfance »

**Président :** M. Ludovic Richiedei  
**Membres :** M. Grégory Logean  
M<sup>me</sup> Régine Favre

## Commission « Stratégie du patrimoine »

**Président :** M. Bastien Dayer  
**Membres :** 1 membre de la société Patrimoine  
M. Jean-Bernard Crittin  
M. Charly Dayer  
M. Eric Genolet

# L'administration de la commune en 2024

## Généralités

### Départs à la retraite

M. **Edmond Woelffel**, auxiliaire à la cantine scolaire, a terminé sa mission en juin 2024, ayant atteint l'âge légal de la retraite. Toutefois, nous avons la chance de pouvoir encore compter sur ses précieux services pour l'organisation des repas des aînés.

MM. **Nicolas Dayer**, chef de l'équipe des travaux publics, et **Dominique Sierro**, employé au service des travaux publics, ont décidé de prendre une retraite anticipée au 31 août 2024. Ils étaient tous les deux des collaborateurs fidèles et dévoués, puisqu'à eux deux ils totalisent 68 ans de service.

Après avoir œuvré pendant 15 ans comme collaborateur au service des travaux publics, M. Dayer a été nommé chef d'équipe en 2009. Il a géré la STEP, les fauchages, le déneigement, l'entretien des routes, des réseaux d'eaux claires et usées ainsi que tous les imprévus à la satisfaction générale.

M. Sierro, quant à lui, était principalement occupé au déneigement du village d'Hérémence, au fauchage des bords de route et à l'entretien des torrents. De nombreux jeunes étudiants ont appris

à ses côtés le maniement des débroussailleuses et du souffleur.

Nous les remercions tous les trois vivement pour leur engagement sans faille en faveur de la communauté hérémensarde. Nous leur souhaitons une merveilleuse retraite et que ce nouveau chapitre de leur vie soit rempli de bonne santé, de détente, de plaisir et de partage.



### Jubilaires

Cette année, nous avons eu le plaisir d'honorer trois collaborateurs pour leur fidélité: M. **Nicolas Dayer**, 30 ans de services aux travaux publics, M. **Pierre Sierro**, 25 ans de services auprès du cadastre et M<sup>me</sup> **Sylvie Sierro**, 20 ans de services à la cantine scolaire. Nous les remercions pour leur dévouement et leur engagement sans faille au service de la commune et de ses citoyens.



## Nouveaux collaborateurs

Le 1<sup>er</sup> février 2024, M<sup>me</sup> **Nadine Fournier**, domiciliée à Saillon, a repris le poste de bibliothécaire à 30%. Elle est au bénéfice d'un CFC d'agente en information documentaire et partage son temps de travail entre notre bibliothèque et celle de Saillon. Elle reçoit les classes des écoles primaires en journée et vous accueille avec plaisir les mardis et jeudis de 15h00 à 18h00.

A la crèche-UAPE, vu l'ouverture du nouveau groupe préscolaire dans les anciens locaux de la Raiffeisen, nous avons dû renforcer notre personnel pour correspondre aux directives cantonales. M<sup>me</sup> **Emilie Genolet**, domiciliée à Euseigne a rejoint l'équipe en date du 1<sup>er</sup> mars 2024, suivie par M<sup>me</sup> **Fanny Sobral**, également domiciliée à Euseigne, le 1<sup>er</sup> août 2024. Elles sont toutes les deux éducatrices de l'enfance diplômée ES. M<sup>me</sup> **Mireille Richiedei**, domiciliée à Riod, a remplacé M. Woelffel en qualité d'aide de cuisine à la cantine scolaire dès le 10 juin 2024.

L'équipe des travaux publics a vu l'arrivée de M. **Joël Genolet**, domicilié à Mâche, en date du 1<sup>er</sup> août 2024.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe communale et beaucoup de satisfaction dans leur fonction respective.



## Stagiaires

Nous accueillons également deux stagiaires pré-HES pour une période d'une année. M<sup>me</sup> **Emilie Dayer**, qui, après avoir terminé sa maturité sociale, a débuté un stage auprès de la crèche-UAPE en date du 1<sup>er</sup> septembre 2024. M<sup>me</sup> **Léa Théoduloz**, au bénéfice d'une maturité gymnasiale qui travaille pour l'Office du tourisme depuis le 22 juillet 2024.



## Nominations

Pour pallier le départ à la retraite de M. Nicolas Dayer, le Conseil communal a nommé M. **Frédéric Bourban** au poste de chef de l'équipe des travaux publics dès le 1<sup>er</sup> août 2024. En cas d'absence, il est remplacé par M. **Alby Seppey**.



## Relations avec d'autres communes

Les conseils communaux d'Hérémence et St-Martin se sont rencontrés le 24 octobre 2024 à la salle bourgeoise d'Hérémence. Cette soirée a été riche en échanges, sur des projets communs entre nos deux Municipalités, notamment :

- L'énergie et sa valorisation
- Le projet de liaison câblée entre St-Martin et Euseigne
- Le projet de passerelle entre Ossona et Euseigne
- Le site de Combioûle

En date du 27 septembre 2024, les conseils communaux de la Vallée de Saas, ont visité notre commune, dans le cadre de leur sortie de législature. Ils se sont notamment rendus au barrage de la Grande-Dixence, dont ils ont visité les infrastructures. A cette occasion, ils ont rencontré le président d'Hérémence pour échanger sur des sujets comme l'énergie ou le tourisme.



## Bâtiments et installations sportives

### Nouveau terrain synthétique à Euseigne

Depuis la fin juin 2024, le stade St-Georges est équipé d'un nouveau terrain supplémentaire en matière synthétique. Celui-ci répond aux besoins accrus des matchs et entraînements qui sont en constante augmentation dans cette infrastructure sportive.

Depuis plusieurs mois et en collaboration avec le FC US Hérens, la commune a aidé à la réalisation de ce projet ambitieux.

Pour rappel, l'ancien terrain a dû être mis à niveau. Ces travaux conséquents (environ 10'000m<sup>3</sup> de matériaux pour le remblai) ont été conduits par le club avec l'appui du service technique. Après plusieurs mois de tassement, la surface définitive a pu être posée par des professionnels du domaine.

Aujourd'hui, ce dernier peut donc accueillir des entraînements supplémentaires et permet aussi de préserver le gazon principal lors de mauvaises conditions météorologiques.

Nous souhaitons beaucoup de plaisir aux joueurs.



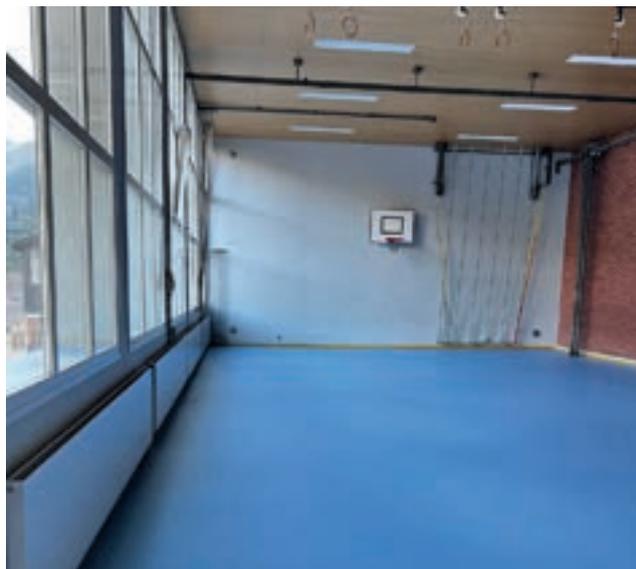
## Réfection du sol de la salle de gym de Mâche

La salle de gym de Mâche est sans doute la salle de sport la plus utilisée de notre commune.

Le sol de cette dernière commençait à marquer le coup des années. Dès lors, fort de ce constat, la commune a décidé de lui redonner une seconde jeunesse. L'incertitude était liée à la chape du sol. Nous n'avions pas connaissance de son état.

A notre satisfaction, cette dernière n'a pas eu besoin de subir d'intervention. La société spécialisée Realsport a pu intervenir directement sur le sol en changeant uniquement ce dernier.

Les travaux sont maintenant terminés et les sportifs peuvent profiter d'un revêtement moderne et agréable.



## Nouvelle place de jeu à Hérémece

Le village d'Hérémece a connu un grand développement et l'installation de nombreuses familles avec enfants ces dernières années.

La municipalité a voulu offrir une nouvelle place de jeux supplémentaire située au centre du village pour des raisons de commodités et de de sécurité pour les utilisateurs.

Cette dernière a été inaugurée en octobre dernier et se trouve en dessous du jardin de la crèche.

Un espace convivial qui n'attend que d'être utilisé par les petits et plus grands!

## Sécurité

### Un nouveau permanent chez les pompiers

Après la fusion des différents corps de sapeurs-pompiers de la vallée et la nomination du commandant et du responsable matériel, un troisième pompier permanent a été engagé.

Sur proposition de la commission intercommunale du feu, les divers conseils communaux de la vallée ont nommé M. Epiney Maxime en qualité de coordinateur formation et prévention avec entrée en fonction au 1<sup>er</sup> juillet 2024.

M. Epiney est actif chez les pompiers depuis 9 ans et en 2024 a été promu chef de groupe avec le grade de caporal.

Nous souhaitons à Maxime beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle fonction.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous ces hommes et ces femmes qui prennent du temps sur leurs loisirs pour assurer la sécurité des habitants de nos villages.



M. Maxime Epiney

## Dangers naturels

2024 a été une année particulièrement marquée par les dangers naturels. Cela s'explique essentiellement par les conditions météorologiques particulières. L'hiver a été doux et les terrains ont peu gelé ce qui leur a permis de se gorger d'eau alors qu'habituellement cette dernière ruisselle en surface. Ces terrains imbibés ont encore dû absorber les eaux de la fonte printanière ce qui a minimisé leur cohésion. Nous avons vu apparaître plusieurs affaissements de talus sous des routes (Chemin de la Fin à Mâche, Chemin de Goza aux Masses, Chemin des Chaussées sous la Cerise, Chemin des Tsepès à Pralong, Ruelle de la Combe,...). La grande partie de ces éléments ont été restaurés, les derniers sont encore en cours de traitement.

En mai, une chute de blocs sous le Mont Cauille a atteint le couloir de la Mâchette et la Route cantonale. Des mesures ont été prises immédiatement et des travaux de minage des blocs instables et de purge ont été entrepris pour sécuriser les accès et les constructions de la Mâchette.



Situation après travaux au Mont Cauille

Une sécurisation provisoire par des câbles a été posée autour d'un groupe de blocs potentiellement encore instables. Ces derniers feront l'objet d'une sécurisation plus importante au printemps.

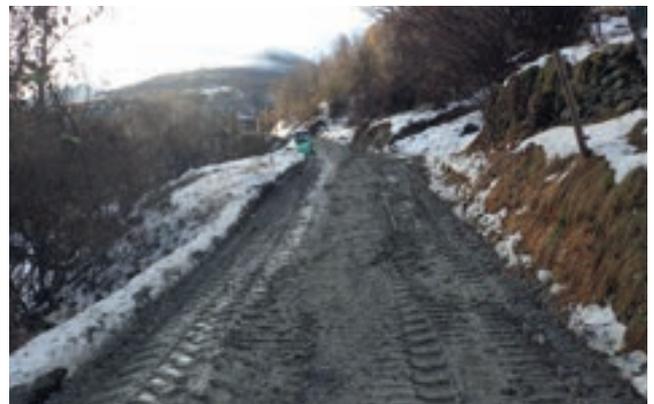


Les pluies importantes de juin n'ont pas amélioré la situation, particulièrement à Combioûle où la Route de Combioûle a été emportée par la Borgne sur une quarantaine de mètres ainsi que la passerelle qui menait aux sources.



Evènements à Combioûle

D'importants travaux ont été entrepris et la route a pu être rétablie courant décembre et la passerelle reconstruite tout en étant surélevée pour prévenir une nouvelle crue.



Combioûle pendant les travaux

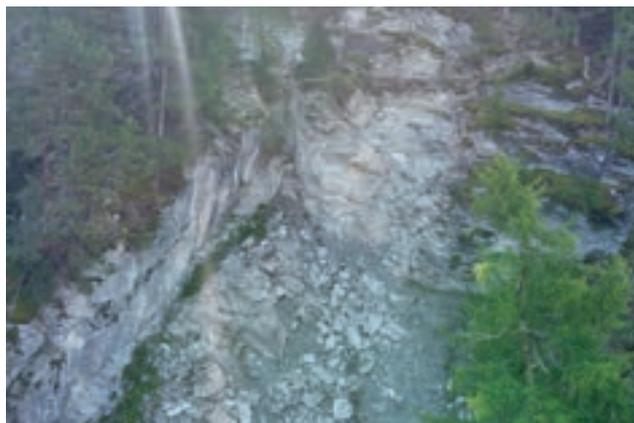


La passerelle à Combioûle

La berge de la Borgne a été renforcée sur plusieurs tronçons pour protéger nos infrastructures notamment sous la STEP, sous le remblai qui a permis de rétablir la route emportée, au droit des culées du pont qui donne accès aux mayens sur St-Martin et sous la route communale en aval de la passerelle des sources. St-Martin, avec qui nous avons coordonné ces travaux, renforce aussi sa rive en amont du pont.

Les travaux des remises en état définitives se feront au printemps, une fois que le terrain aura dégelé pour en assurer la qualité.

Un éboulement a aussi été constaté depuis une des falaises qui surplombent les Chèques. Plusieurs blocs de grande taille se sont décrochés et ont roulé dans la forêt en contrebas. Ils ont cassé plusieurs arbres mais la forêt a bien montré son utilité comme moyen de protection de ce type d'aléas. En freinant les blocs, elle a minimisé la propagation des blocs et protégé les mayens sis plus en aval. Une purge a été réalisée et les blocs instables ont été minés pour sécuriser le périmètre.



Evènements à Combioûl

Nous relevons l'excellente collaboration qui a prévalu entre les différents intervenants communaux, le Service cantonal des dangers naturels, les bureaux spécialisés et les entreprises qui sont intervenues, souvent en urgence, pour traiter ces phénomènes.

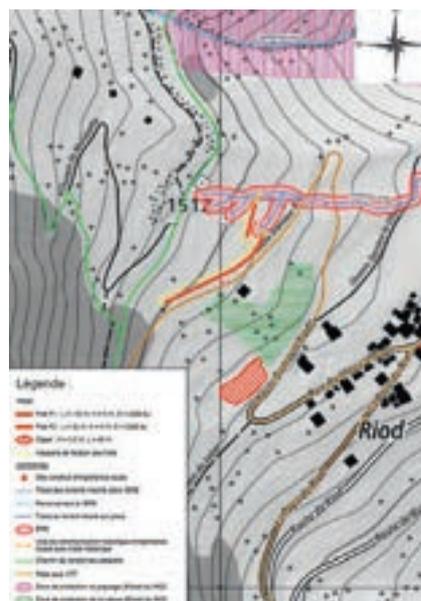
## Projet de défense contre les chutes de pierres de Riod

Nos cartes des dangers hydrologiques, nivologiques et géologiques dataient des années 1990. Elles ont été revues en tenant compte des investigations menées depuis et des normes actuelles édictées par la Confédération. Elles ont fait l'objet d'une mise à l'enquête publique et ont été homologuées par le Conseil d'Etat en 2021.

Dans le cadre de ces études, le village de Riod a été identifié comme soumis aux chutes de pierre ce qui nous a conduit, en collaboration avec le Service cantonal des dangers naturels (SDANA), à étudier d'éventuelles mesures de protection globales plutôt que de laisser à chaque propriétaire exposé le soin de prendre des mesures individuelles lors d'une construction ou d'une transformation.

Après diverses discussions avec les propriétaires des terrains concernés par la construction de ces mesures, des variantes supplémentaires ont été étudiées afin d'aboutir à une solution qui a fait l'objet d'une présentation in situ aux résidents de Riod. À la suite de cette présentation, le projet qui a abouti à un large consensus a été développé et mis à l'enquête publique. Il comprend une série de filets pare-pierre le long de la Route Damon Riod en aval de la Planie ainsi qu'une digue côté sud en

amont du village afin de ne pas empiéter dans la zone humide classée en zone de protection de la nature (hachurée en vert sur le plan).



Situation à Riod

Nous attendons actuellement l'autorisation de construire qui doit être délivrée par le Conseil d'Etat. Nous prévoyons réaliser ces travaux dans le courant 2025.

## Centre de Secours Incendie Hérens

### 2024 une année classique, quoique...



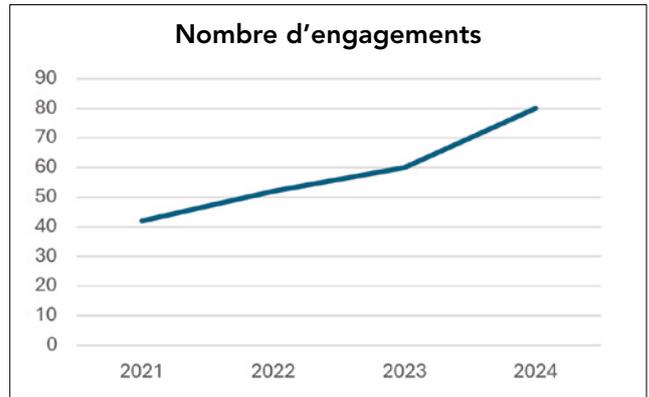
Le CSI Hérens poursuit en douceur sa mue vers un centre de secours similaire à ceux de nos voisins et surtout dans la lignée des exigences cantonales et fédérales. Le milieu des sapeurs-pompiers s'adapte et évolue selon

les besoins de la société. Les problématiques se diversifient et le nombre d'alarmes augmente d'année en année. 80 engagements ont été effectués en 2024 pour un total de 1270 heures, plus d'interventions, mais pas forcément plus d'heures d'engagement. Pour rappel, 421 heures en 2021 et plus de 2050 heures en 2022.

Pour répondre à la demande variable, cette organisation repose essentiellement sur un système de milice composé de 100 personnes sur la vallée ainsi que 3 sapeurs-pompiers permanents. C'est grâce à tous ces volontaires que les missions qui nous sont attribuées peuvent être accomplies. Jamais nous ne remercierons assez les personnes qui s'engagent pour la collectivité.

Des changements il y en a eu beaucoup déjà et il y en aura encore, tout en restant attentifs à ne pas changer ce qui fonctionne bien à ce jour. Les nouveaux risques sont analysés et les méthodes d'intervention mises à niveau.

En 2024 et vous pourrez le lire dans les graphiques ci-dessous, il y a eu certes plus d'interventions, mais peu de gros incendies. 5 feux ont nécessité des engagements plus conséquents dont 2 fois en prairie ou forêt avec l'aide de l'hélicoptère. L'année passée le CSI a passé plus d'heures dans des événements dus à la nature qu'à lutter contre le feu. La plupart de ces interventions se sont déroulées sur la commune d'Evolène du 21 juin jusqu'en août. Des engagements variés entre les surveillances de cours d'eau, la mise en place de mesures de protection sur les habitations (sacs de sable, ...), du pompage et nettoyage de site ou bâtiments inondés et de la distribution d'eau potable et non-potable. Une situation peu habituelle, mais qui après analyse pourrait arriver dans plusieurs endroits de notre vallée.



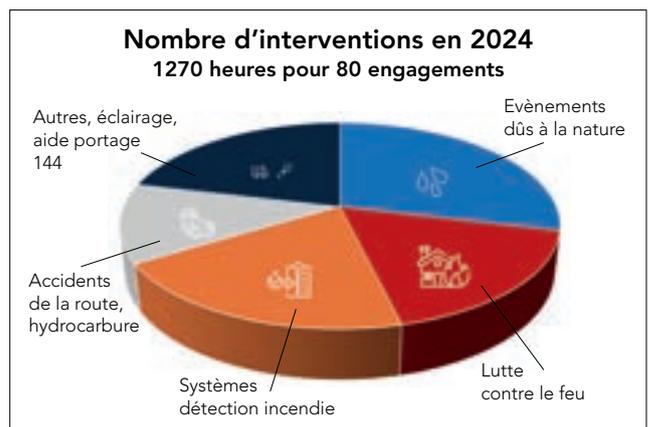
Evolution du nombre d'interventions



Poste de commandement lors des intempéries à Evolène



Renfort feu d'habitation à Mase



Terminons par mettre en avant la collaboration, oh combien importante lors d'événements... L'année dernière nous sommes intervenus en renfort au CSI Sion dans la première phase des crues de juin, puis au CSP Mont-Noble lors d'un feu d'habitation à Mase. Des formations sont organisées en commun avec les pompiers de la ville de Sion, mais également avec nos collègues du CSI Printse. Le CSI Hérens collabore et reçoit le soutien également tout au long de l'année de la police cantonale et intercommunale, de l'OCVS, de l'Office cantonal du feu, des états-majors de conduite communaux, des services techniques, travaux publics, partenaires privés et bien d'autres... A tous un grand merci.



Intervention en collaboration inter-partenaires (police, OCVS, pompiers)



**Centre de Secours Incendie Hérens**  
Rue Principale 13  
1982 Euseigne  
feu@csi-herens.ch

François-Xavier Sierro  
Commandant

118	🚒	<b>POMPIERS</b>
117	🚔	<b>POLICE</b>
144	🚑	<b>AMBULANCE</b>
145	🚒	<b>TOXIQUE</b>
112	📞	<b>URGENCE INTERNATIONALE</b>

## Du changement à l'Etat-major de conduite

Chef Etat-major depuis 15 ans, M. Barnèdes Henri aspire à une retraite bien méritée.

En effet, entré en fonction en 2009, Riquet, fort de son expérience de conduite, a pris en main la destinée de l'Etat-major de conduite.

Bien que méconnu, l'EMC est indispensable pour gérer les divers événements majeurs qui peuvent survenir tout au long de l'année, cela va de la gestion des dangers naturels en passant par l'appui à la population en cas de crise grave.

Tous se rappellent les avalanches de 2018 et l'évacuation par deux fois du hameau de Pralong, sans oublier les années Covid-19 pour la coordination des aides aux personnes dans le besoin, ces événements ont été gérés par l'EMC.

Pour la suite, le conseil communal a nommé comme nouveau chef Etat-major M. Micheloud Pierre-Antoine. Son entrée en fonction est effective au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Pierre-Antoine n'est pas un inconnu puisqu'il a commandé le corps des sapeurs-pompiers d'Héremence ainsi que le CSI B Hérens durant

de nombreuses années. Il a donc les qualités nécessaires pour prendre la direction de l'Etat-major de conduite.

Nous remercions Riquet pour son dévouement durant toutes ces années au service de la sécurité de nos concitoyens, et nous souhaitons à Pierre-Antoine plein succès dans sa nouvelle fonction où les défis sécuritaires seront encore nombreux.



M. Henri Barnèdes



M. Pierre-Antoine Micheloud

## Points de rencontre d'urgence (PRU)

Le canton du Valais, en collaboration avec les communes, met en place **des points de rencontre d'urgence** dans tout le canton. L'objectif est de mettre à disposition de la population 250 points de rencontre d'urgence à partir de février 2024 en cas de catastrophes et de situations d'urgence. Aux points de rencontre d'urgence, la population reçoit de l'aide et des informations importantes sur la situation sur place. **En situation de crise (tremblements de terre, pannes de courant, etc.). Toute personne ayant besoin d'aide peut se rendre à un point de rendez-vous d'urgence.** En cas de panne prolongée des équipements de télécommunications, des appels d'urgence peuvent également être passés au point de rendez-vous d'urgence.

Des points de rencontre d'urgence sont prévus dans toutes les communes du canton. Ils sont généralement situés dans des bâtiments publics tels que les écoles, les gymnases ou les salles polyvalentes. Les emplacements ont été choisis de manière qu'ils soient rapidement accessibles pour la majorité de la population. Tous les points de rencontre d'urgence se trouvent sur [www.notfalltreffpunkt.ch](http://www.notfalltreffpunkt.ch).

**Pour notre commune trois PRU ont été prévus soit :**



- A **Hérémence**  
à l'office du tourisme,  
rue principale 19
- A **Mâche**  
à la salle villageoise,  
route de Mâche 41
- A **Euseigne**  
au cycle d'orientation,  
rue principale 25

L'exploitation des PRU est de la compétence des communes. Ils sont facilement repérables grâce à une signalisation spécifique

Ces informations et les divers documents en lien avec les points de rencontre d'urgence seront également mis en ligne sur le web de la commune.

## Santé, social et éducation

### Réorganisation de la crèche/UAPE

Suite à l'ouverture du groupe préscolaire, une nouvelle organisation a été mise en place. La directrice, Emilie Genolet, gère l'ensemble des structures avec l'aide de deux responsables de groupes qui ont été nommées. Il s'agit de Marie Bornet pour la partie crèche et d'Erika Maître pour la partie préscolaire et UAPE. Nous leur souhaitons plein succès dans leurs fonctions.



La direction de la crèche en 2024

Vu le nombre important d'enfants accueillis durant la pause de midi à la cantine scolaire et pour remplir les normes édictées par le canton, des personnes ont été engagées afin d'aider l'équipe éducative de 12h00 à 13h15. Il s'agit de M<sup>mes</sup> Lauren Barman, Yasmine Cannistra, Anne-Marie Genolet et Marie-Antoinette Moix.

Durant l'année 2024, l'application « Mon Portail » a également été mise en place. Il s'agit d'un programme qui permet de gérer les présences/ absences des enfants en ligne ainsi que la facturation des prestations.



L'équipe de surveillance de midi en 2024

## Ecole

Dans le courant de l'année 2024, une nouvelle directrice adjointe à temps partiel pour les écoles primaires du Val d'Hérens a été nommée. Il s'agit d'Anne Dayer qui est enseignante dans le centre scolaire de la commune de Mont-Noble. Nous lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle fonction.

A l'école d'Hérémece, Myriam Dayer a fait valoir son droit à la retraite en juin 2024. Nous la remercions pour ces années d'enseignement dans notre centre scolaire et lui souhaitons une belle retraite.

## Cœur Wallis – Promotion Défibrillateurs en « libre service »

Au courant 2024, afin d'améliorer encore la prise en charge rapide des arrêts cardio-respiratoire (ACR) sur notre commune, la commission de sécurité communale a finalisé l'étude des besoins complémentaires afin de couvrir de manière efficace l'ensemble de son territoire. Des appareils supplémentaires à ceux déjà installés en 2019 sur Hérémece ont été mis en place à différents endroits accessibles 24/24, à savoir: Parking des Masses (Etage niveau 4), Mâche (WC publics), Euseigne (WC publics), Pralong (fixé au cabanon d'information de l'office du tourisme, Euseigne (vers la porte d'entrée principale du CO Hérens).

Tous les défibrillateurs disponibles 24 heures sur 24 ainsi que leur emplacement ont été annoncés à l'Association Cœur Wallis afin que cette dernière puisse mettre à jour la liste officielle ainsi que la carte géoréférencée mises à disposition du public sur le site internet de l'association. Nous profitons de l'occasion pour remercier l'association Cœur Wallis pour la bonne collaboration dans ce dossier.

En parallèle à ces acquisitions de matériel, l'association Cœur Wallis continue de s'activer pour former des « Publics Responders » à qui sont plus particulièrement destinés ces défibrillateurs accessibles 24 heures sur 24. Les personnes intéressées par cette forme de secourisme volontaire peuvent sans autre prendre contact avec Cœur Wallis (M<sup>me</sup> Hallenbarter Maude), Tél. 027 603 62 73.



Défibrillateur disponible  
au cabanon d'informations à Pralong

## Une nouvelle directrice pour le centre médico-social Sion-Hérens-Conthey



M<sup>me</sup> Claire-Lise Giannoni

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2024, le Centre médico-social Sion-Hérens-Conthey a une nouvelle directrice. Il s'agit de Claire-Lise Giannoni. Nous la félicitons pour cette nomination et lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle fonction.

« Je suis profondément attachée à un service public qui puisse garantir à l'ensemble de la population un accès équitable à des prestations professionnelles de soins et de soutien social. C'est avec beaucoup de gratitude que je travaille au CMS depuis 2013, comme directrice depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2024.

L'organisation du CMS SHC avec des équipes locales et des équipes régionales permet de respecter les spécificités des vallées et des communes et d'assurer à chacun un accès de proximité et personnalisé à toutes les prestations à domicile.

Le CMS a de nombreux défis à relever pour répondre aux enjeux du vieillissement de la population et de l'insertion socio-professionnelle : des solutions innovantes et performantes sont possibles dans la collaboration entre tous les acteurs du domaine, les communes et le canton. »

Claire-Lise Giannoni

## Centre médico-social Sion-Hérens-Conthey

### **CMS SHC :** **5 sites – 1 mission au service de la population**

Les équipes pluridisciplinaires du CMS proposent un panel de prestations médico-sociales professionnelles et collaborent avec les partenaires de la branche afin d'offrir un accompagnement au plus près des besoins, des habitudes de vie, des choix et des valeurs de chaque bénéficiaire et de ses proches.

#### **1 LES PRESTATIONS DE MAINTIEN À DOMICILE :**

- soins généraux et soins spécialistes (psychiatrie, plaies, soins palliatifs, etc.),
- ergothérapie,
- conseils nutritionnels,
- soins de base,
- aide au ménage, aux courses et à l'entretien du linge,
- soutien social et administratif
- physiothérapie en collaboration avec les cabinets de physiothérapie de la vallée

Selon les besoins évalués, les soins sont dispensés 7/7 jours et, au besoin, 24h/24 pour les situations planifiées.

#### **2 LA PRÉVENTION :**

- visites préventives à domicile,
- soutien aux proches aidants,
- Foyer de jour Le Temps Présent à Gravelone,
- accompagnement et relève à domicile

#### **3 LE SERVICE DE LIVRAISON DE REPAS ET DES TRANSPORTS SANITAIRES**

#### **4 LES PRESTATIONS LIÉES À L'ENFANCE ET AUX FAMILLES :**

- consultation parents-enfants pour les familles avec enfants en âge pré-scolaire
- accueil parents-enfants  
« Haut comme 3 Pommes » à Sion
- soins pédiatriques à domicile

## 5 LES PRESTATIONS D'AIDE ET INTÉGRATION SOCIALE

- Soutien et conseils dans les tâches administratives et la tenue du budget
- Conseils en matière d'assurances sociales
- Orientation auprès des partenaires spécialisés en matière de formation, de soins et d'insertion socio-professionnelle
- Aide financière ciblée dans une perspective de réinsertion

### CMS SHC : un employeur et une entreprise formatrice

Des professionnels de 22 métiers différents travaillent au CMS : assistants sociaux, infirmiers, infirmiers spécialisés, ASSC, aide en soins et accompagnement, assistant socio-éducatifs, auxiliaires de santé, auxiliaires de ménage, collaborateurs administratifs, comptables, spécialistes en ressources humaines, etc.

Les équipes s'investissent également dans la formation des futurs professionnels : apprentis administratifs ou de la santé, stagiaires des professions de la santé et du social

La formation continue est également soutenue au service de la valorisation professionnelle et de la qualité des prestations à la population.



«L'investissement au quotidien et la forte implication de chaque collaborateur et collaboratrice dans les réflexions menées par le CMS permettent d'assurer des prestations de qualité aux bénéficiaires».

**Hérémece – Une équipe de bénévoles** assure le service de livraison des repas et les transports sanitaires et contribue à améliorer la qualité de vie des personnes concernées et de leurs proches.

Merci pour votre bienveillance, votre respect, votre fiabilité et votre disponibilité, votre empathie et votre discrétion.

\*Si vous êtes intéressés à compléter l'équipe de bénévoles des transports, n'hésitez pas à contacter le service des repas et transports du site d'Hérens.



### CMS SHC : un partenaire du canton et des communes

Le CMS SHC est une association de droit privé reconnue d'utilité publique, constituée par les 16 communes des districts de Sion, Hérens et Conthey. Il est mandaté par le canton pour délivrer des prestations médico-sociales à l'ensemble de la population conformément à sa politique sanitaire.

Les nouveaux statuts du CMS SHC entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025 suppriment le qualificatif «régional» du nom de l'association qui devient donc «CMS Sion-Hérens-Conthey». La composition du comité passe de 11 à 7 membres dont 1 représentant élu par district, 3

représentants privés avec des compétences liées au domaine médico-social et 1 président. Chaque commune reste représentée à l'Assemblée des délégués.

Le nouveau comité sera nommé en juin prochain lors de l'Assemblée des délégués

«L'engagement et le soutien du canton et des communes pour les activités du CMS SHC lui permettent de mettre en œuvre sa mission et de développer ses activités, au service des bénéficiaires et de leurs proches.»

## CMS SHC: quelques chiffres 2024

Bénéficiaires et patients de tous âges:	
CMS SHC:	3736
Val d'Hérens:	363
<b>Hérémece:</b>	<b>69</b>

Heures de soins effectuées:	
CMS SHC:	166'892
Site d'Hérens:	15'812
<b>Hérémece:</b>	<b>2'242</b>

Nombre de collaborateurs:	
CMS SHC:	557 (390.67 EPT)
<b>Site d'Hérens (dont Hérémece):</b>	<b>36 (24.5 EPT)</b>

Nombre de repas livrés par les bénévoles:	
CMS SHC:	98'619
Site d'Hérens*:	12'696
<b>Hérémece:</b>	<b>3'253</b>

*\*les repas sont préparés par l'EMS St-Sylve*

Kilomètres parcourus par les équipes:	
CMS SHC:	1'318'795
<b>Site d'Hérens (dont Hérémece):</b>	<b>180'766</b>

Kilomètres parcourus par les bénévoles pour les transports sanitaires:	
CMS SHC:	53'955 .30
<b>Hérémece:</b>	<b>180.80</b>

CMS SHC: Contacts du site d'Hérens		
Secrétariat:	herens@cms-smz.ch	027 562 56 00
Aide et soins:	herens.soins@cms-smz.ch	027 563 56 20
Intégration et aide sociale:	herens.social@cms-smz.ch	027 563 56 60
Repas et transports:	herens.repas-transports@cms-smz.ch	027 563 56 10
CMS SHC – Chemin des Perdrix 20		
Secrétariat:	cms-shc.info@cms-smz.ch	027 563 50 00
Site:	www.cms-sion-herens-conthey.ch	

## Trafic et équipement

### Hérémece inaugure son nouveau parking « Zóók róó »

Le 19 septembre 2024, la commune d'Hérémece a inauguré son nouveau parking, situé à l'entrée nord du village. Cette réalisation, attendue depuis plusieurs années, vient répondre aux besoins croissants de la population locale et des visiteurs, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable. La façade et la charpente sont entièrement réalisés en bois prélevé dans les forêts de la région étant précisé que le 75% de celui-ci provient des forêts de la bourgeoisie d'Hérémece.

#### Un projet au service de la communauté

Le nouveau parking compte 82 places de stationnement, incluant des bornes de recharge pour véhicules électriques, des panneaux photovoltaïques sur une surface de 1'600 m<sup>2</sup> pour une production moyenne attendue de 230'000 kWh/an, participant ainsi à la transition énergétique de la région. En plus d'offrir des facilités de stationnement, cette infrastructure contribue à la requalification des espaces publics et à l'embellissement de l'entrée nord du village

d'Hérémen. L'ouvrage est composé de deux niveaux de parking dans lequel est inclus également une station de lavage pour les voitures.

### Un nom unique imaginé par les écoliers

Les élèves de l'école primaire d'Hérémen ont été invités à imaginer le nom du parking. Après plusieurs propositions créatives, un nom en patois a été retenu « Zóók róso » signifiant « Forêt rouge », marquant ainsi l'attachement à la culture locale et aux traditions de la région. Ce choix symbolise l'ancrage du projet dans l'identité du village, tout en rendant hommage à ses racines linguistiques et culturelles. Le patois est, d'une certaine manière, la mémoire orale de ce qui fut et qui nous a fait naître. L'honorer et le préserver, c'est perpétuer le chant de la terre dans laquelle sont plongées nos racines.

Zóók róso résonne en écho aux deux espèces d'arbre qui ont été utilisées pour la construction : l'épicéa et le mélèze. L'épicéa qui compose les BLC (bois lamellé collé) se dit en allemand « rottanne », soit sapin rouge. Probablement parce que certaines lignées ont des reflets rouges sur le tronc et l'écorce. Le rouge représente bien le bois de mélèze des façades, soit pour sa couleur

flamboyante l'automne, soit pour la couleur du bois de cœur. On dit d'ailleurs que le mélèze est l'or rouge des Alpes.

### Une inauguration suivie d'un moment convivial

L'inauguration officielle a eu lieu en présence des autorités locales, des habitants et des parties prenantes du projet. La cérémonie a été suivie d'un apéritif convivial, offrant un moment d'échange autour des enjeux liés à cette nouvelle infrastructure. « Ce parking marque une étape importante pour notre commune. Il symbolise non seulement l'amélioration des infrastructures locales, mais également notre engagement à préparer l'avenir avec des solutions durables et adaptées aux défis d'aujourd'hui et de demain. Nous sommes heureux d'offrir à la population un espace moderne et fonctionnel qui contribuera au développement harmonieux de notre territoire, et qui témoigne une nouvelle fois qu'Hérémen est une commune où les projets se concrétisent », Grégory Logean, Président de la commune.

En collaboration avec la société Steval SA à Saillon, la commune d'Hérémen a installé une station de lavage de véhicules dans le nouveau parking couvert « Zóók róso ».

Différentes possibilités de paiement sont proposées pour le lavage :

- Au moyen de pièces de monnaie
- Au moyen de jetons – à acheter auprès de l'administration communale
- Au moyen d'un badge rechargeable – à se procurer et à recharger auprès de l'administration communale.



## Amélioration du carrefour de la Traverchire RC 80 et réseaux enterrés.

En étroite collaboration avec le Service cantonal de la mobilité, d'importants travaux de corrections de la chaussée et d'amélioration des réseaux souterrains ont été réalisés durant l'année à l'endroit du carrefour de la RC 80 (Traverchire) et de la RC 54 à Champclou, Euseigne.

Dans le cadre de ces interventions, la géométrie du carrefour de ces routes cantonales a été modifiée afin d'élargir le premier tronçon de la Traverchire, cela étant rendu possible par la construction d'un mur de soutènement cyclopéen en amont de la chaussée. Ces travaux s'inscrivent dans la volonté des collectivités publiques d'équiper et d'assainir l'intégralité, à terme, de la RC 80 sur l'entier de la traversée d'Euseigne.

En parallèle des travaux propres à la chaussée et ses abords, la Commune a entrepris une conséquente mise à jour de ses réseaux, à savoir le renforcement et l'équipement du secteur en

matière de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires. De même, le réseau d'eau potable a quant à lui fait l'objet d'une importante réfection, soit le remplacement intégral d'un tronçon d'environ 460 mètres linaires de conduites avec construction d'un ouvrage accueillant un réducteur de pression, entre le CO Hérens et le secteur amont du départ de la Rte de la Crêta.

Tous ces investissements et interventions, dans le cadre de ce projet conjoint entre Canton et Commune, apporteront de réelles plus-values en matière de circulation routière et d'efficacité des réseaux, en particulier sur la distribution d'eau potable et la collecte des eaux de surfaces.

La fin des travaux interviendra dès que la saison hivernale aura laissé place au printemps. En effet, une seconde couche d'enrobé sera posée et les abords du chantier seront soigneusement remis en état.

## Réfection de la Route des Ateliers et approfondissement du tunnel

Le secteur de la Route des Ateliers entre l'Usine et les Ateliers est un des secteurs les plus anciens, tant au niveau de l'état de la chaussée que des services qui s'y trouvent (eau potable et égouts).

En parallèle de la modernisation de ces services, la question d'augmenter le passage sous le tunnel de l'usine s'est posée pour améliorer la desserte des entreprises et assurer une deuxième entrée au bas du village pour les poids-lourds. Une concertation avec les entreprises installées a montré l'intérêt d'améliorer le gabarit de ce tunnel.



Un projet visant à mettre à neuf les services et à approfondir le tunnel a été élaboré. Les travaux ont débuté en montant, par la réfection des services et la reprise de la fondation de la route depuis les ateliers jusqu'à l'atelier de Genolet Promotions SA. Ils sont maintenant à l'arrêt pour la période hivernale et reprendront au printemps pour requalifier complètement ce tronçon jusqu'à l'écopoint de Pelette.

Le tunnel aura finalement un gabarit libre de 4.10 m. au lieu des 3.80 m. actuels mais avec des rayons verticaux pour y entrer et sortir corrigés afin d'améliorer le passage des poids lourds. Ce dernier point est au moins aussi important que le gabarit pour que les camions puissent emprunter sereinement le tunnel et va nécessiter d'abaisser la chaussée depuis quasiment la Route Principale. Ce changement va permettre d'aménager deux places de croisement côté nord du tunnel pour faciliter la circulation des usagers.

Une fois ces travaux terminés, la route sera intégralement refaite à neuf et permettra de garantir un deuxième accès au bas du village pour les véhicules lourds, notamment les véhicules d'urgence.

## Traversée d'Euseigne RC 54 – Trottoir sous la chapelle

Fruit de la volonté commune des collectivités publiques cantonales et communales d'améliorer la sécurité et la qualité des traversées des localités, des travaux de génie-civil ont été réalisés en 2024 en bordure aval de la RC 54 au centre du village d'Euseigne.

En effet, afin d'aménager un trottoir dans le secteur de l'arrêt de bus, sous la chapelle, au raccord de la rue pavée de la Poya d'Euseigne, la démolition d'ouvrages existants ainsi que la construction de nouveaux murs de soutènement ont été réalisées.

De même, les revêtements des cheminements piétonniers dans l'emprise des travaux, ont été remis à neuf et les réseaux souterrains communaux et publics ont nécessité des adaptations.

Les travaux exécutés durant l'année écoulée s'inscrivent dans une démarche globale qui portera, dans un avenir proche, sur l'aménagement d'un cheminement sécurisé pour les piétons entre l'arrêt de bus et le carrefour de la Rue St-Georges, ainsi qu'une requalification générale des espaces publics, dont des places de stationnement, sur ce tronçon et le renouvellement des réseaux souterrains.

## Travaux à Louchelet

Le secteur de Louchelet entre la Route des Masses et le Chemin de Goza n'est pas équipé de canalisation d'eaux claires.

En lien avec le projet de protection contre les crues Vex-Hérémençe qui utilise ce collecteur et le besoin de pouvoir reprendre les eaux claires du futur forage subhorizontal de Louchelet qui sera réalisé en 2025 dans le cadre du projet de défense du glissement des Masses, ces travaux ont été mis en chantier à l'automne. En parallèle, les bâtiments

qui ne sont pas raccordés en séparatif devront corriger leur raccordement.

C'est un chantier particulier puisque la canalisation est posée dans le glissement actif de Louchelet. Afin d'assurer la pérennité à long terme de cette infrastructure, le choix technique retenu a été de poser une conduite en polyéthylène (PE) qui est plus souple que la fonte utilisée habituellement. De plus, les éléments de la canalisation sont soudés entre eux et avec les chambres de visite préfabriquées dans le même matériau pour en garantir l'étanchéité. Sur la longueur de la canalisation, trois manchons coulissants seront posés pour permettre l'allongement ou le raccourcissement de la canalisation en fonction des mouvements du terrain.



Les travaux se réalisent avec une pelle araignée en raison de la forte pente du tracé. Ils sont actuellement en pause hivernale et reprendront au printemps.

## Travaux à l'entrée d'Hérémençe

Le Service de la Mobilité a mis en chantier le premier tronçon de la traversée du village qui est lié au projet du parking Zôok Rôzô. Le tronçon concerné par ces travaux va de l'entrée d'Hérémençe jusqu'au carrefour de la Rue de la Cure. Il s'inscrit pleinement dans le projet de traversée du village qui voit la mise en place d'un trottoir sur toute la traversée du village. Nous aurons donc une première vision de ce que sera l'aménagement global de la traversée du village

dès l'an prochain sachant que les travaux globaux devraient prendre au moins trois ans.

Les travaux ont été menés cet automne depuis l'aval jusqu'à la Chapelle St-Quentin et sont réalisés par demi-chaussée sous feux de signalisation afin d'assurer au mieux le passage du trafic. Seule la pose de l'enrobé définitif devrait se faire sous route fermée.



Les travaux prévoient la correction du niveau devant la chapelle St-Quentin et, en parallèle des travaux routier, la Commune prévoit de refaire l'écopoint de Pelette ainsi que les façades de la Chapelle.

Les travaux reprendront au printemps et permettront de finaliser les aménagements devant le parking ainsi que les entrées et sorties de ce dernier.

## Construction de la Route forestière des Chèques

Les travaux de construction de la Route forestière des Chèques ont débuté cette année par l'ouverture brute de la première moitié du linéaire. Cette route est attendue par nos forestiers pour permettre l'entretien et le traitement des forêts de protection du secteur.

Les travaux sont planifiés sur trois ans en raison de l'altitude qui impose de suivre les conditions météorologiques pour pouvoir travailler rationnellement. 2025 sera consacrée à l'ouverture brute de la seconde partie du tracé. Les travaux de finition seront ensuite réalisés en 2026 par la pose du tout-venant et la gestion des eaux de surface. Ces travaux sont réalisés en collaboration avec le Service cantonal des forêts, de la Nature et du Paysage qui subventionne les travaux.



## Téléphérique Euseigne – St-Martin

Les procédures en vue de la liaison câblée entre Euseigne et St-Martin se poursuivent. La Liaison a reçu le 22 février 2024, sur la base de la demande cantonale, la reconnaissance comme transport public par l'Office fédéral des Transports. Cette reconnaissance implique que la liaison fera partie des lignes de transports publics de voyageurs ce qui lui donne droit à un soutien financier de la Confédération et du Canton pour sa construction et ensuite pour son exploitation.

L'étape suivante des procédures est l'inscription de la ligne dans le Plan Directeur cantonal. Elle est en cours actuellement par auprès des services cantonaux sous l'égide du Service cantonal du développement territorial.

Une fois cette inscription actée, nous pourrons, en collaboration avec St-Martin, régler ce qui doit l'être au niveau des Plans d'Affectation des Zones (PAZ) communaux et finalement passer à la mise à l'enquête publique.

# Environnement – Aménagement du territoire

## Piûre de rappel: séparation déchets verts et déchets ligneux



Vous le savez certainement, notre commune a mis en place en tri des déchets verts et ligneux dans nos éco-points d'Euseigne et de Mâche. Celui-ci a un intérêt très important pour notre municipalité, car il nous permet de faire récupérer gratuitement les déchets de branches par le cône de Thyon et économiser environ 10'000.– CHF par année en frais de transport.

En effet, depuis l'acquisition d'une broyeuse mobile par le triage forestier, cela offre désormais la possibilité de broyer ces déchets directement dans les éco points cités ci-dessus.

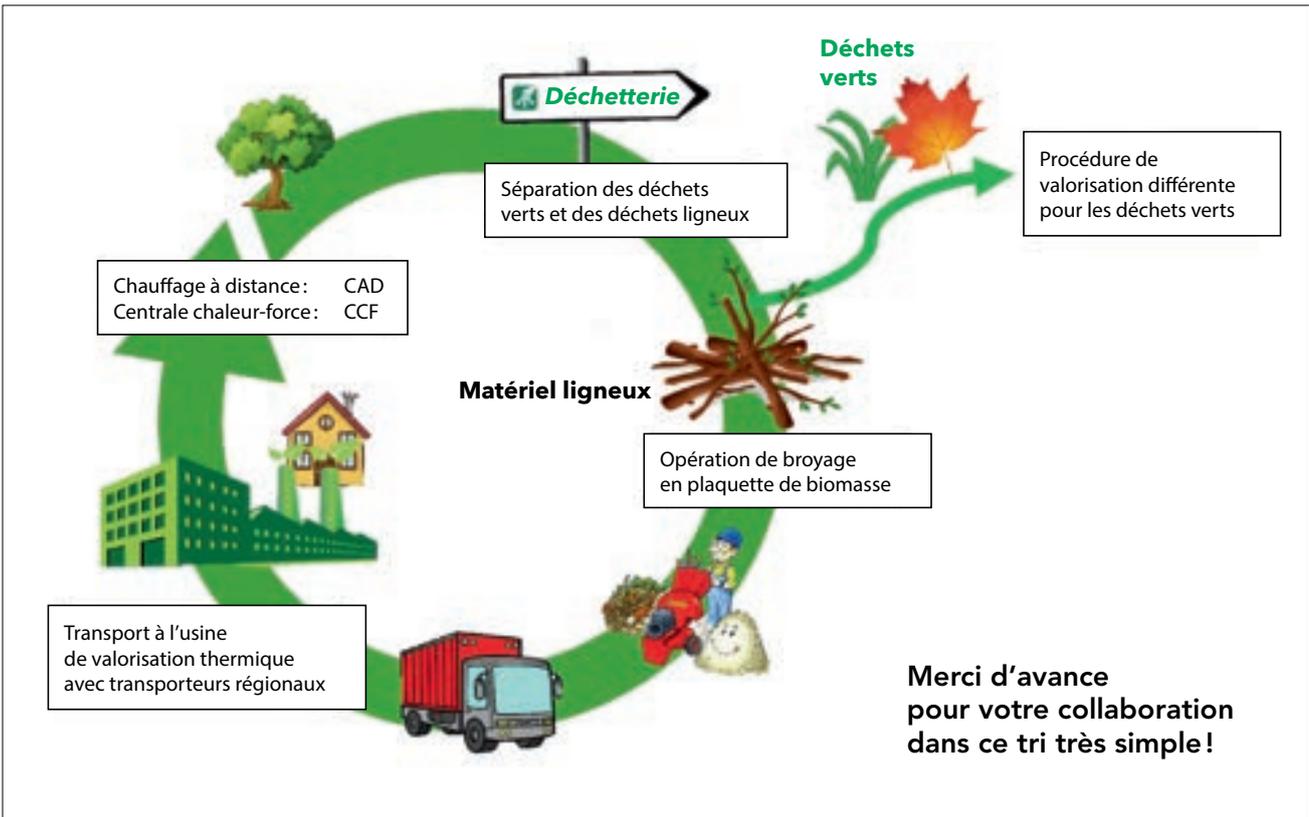
Dans un souci de valoriser au mieux les déchets verts (biomasse) des citoyens, cette collaboration a vu le jour. Cette biomasse est issue des travaux d'entretien de propriétés (abattage, tailles, tonte, déchets de jardin, etc.).

La valorisation de ce matériel vert nécessite leur séparation en deux catégories distinctes :

- A: les déchets verts ligneux jusqu'à deux centimètres de diamètre (branches, bois).
- B: les déchets verts ligno-cellulosiques: pelouse, brindilles 2cm, feuilles, foin, résidus de jardin, fleurs). Ces derniers sont valorisés dans un processus organique de méthanisation, puis de compostage.

Les déchets verts ligneux (A) sont broyés en plaquettes de bois sur site, et transportés par des entreprises locales en vue d'être brûlés dans des chauffages à distance ou des centrales de chaleur-force régionales, qui vont générer de la chaleur et/ou de l'électricité. À titre d'exemple, 1 m<sup>3</sup> de plaquettes valorisées dans un chauffage à distance se substitue à 80 litres de mazout.

Rien ne se perd, tout se recycle! Le tri de la biomasse par catégorie A et B permet une valorisation en cascade d'une matière première renouvelable, et favorise localement les échanges socio-économiques.



## Qualité de l'eau potable

Nous vous donnons connaissance des qualités physiques de l'eau distribuée dans le réseau communal, qui est la même partout, à l'exception :

- du village de Mâche dont l'alimentation est assurée quasiment exclusivement par la Source de la Fontaine de Chirro ;
- du réseau de Bertolennes-Lichière dont l'alimentation est assurée par la Source Bison 1.

Caractéristique	Unité	Réseau communal	Réseau Mâche	Réseau Bertolennes-Lichière
ph		8.1	8.0	8.1
Dureté	°F	9.4	13.5	19.7
Ammonium	mg/l	< 0.05	< 0.05	< 0.05
Nitrites	mg/l	< 0.01	< 0.01	< 0.01
Nitrates	mg/l	1.8	0.9	2.1
Magnésium	mg/l	7.5	6.6	18.7
Sodium	mg/l	1.5	1.9	1.1
Calcium	mg/l	25.8	44.1	45.7

L'eau distribuée par les consortages privés peut différer de ces valeurs.

En 2024, nous avons réalisé 30 prélèvements dans divers points du réseau communal, afin de vérifier la qualité bactériologique de l'eau distribuée. Ces prélèvements ont été analysés par le Laboratoire cantonal qui n'a relevé aucun problème sur le réseau de distribution d'eau potable communal.

Nous avons la chance de pouvoir obtenir au robinet une eau de qualité, telle qu'elle jaillit dans nos sources puisque sans traitement ultérieur et douce.

## Les forêts de montagne face aux changements climatiques

Les propriétaires de forêts et les triages forestiers sont confrontés aux aléas liés aux changements climatiques. Comme souvent dans le domaine du vivant, les problématiques sont complexes, multifactorielles et évolutives. Nous souhaitons par ce bref article, expliquer les enjeux de notre travail dans ce contexte, tout en apportant un éclairage local aux perturbations auxquelles nous faisons face.

### Quelques chiffres

- Le réchauffement climatique favorise une remontée de la limite forestière dans les Alpes. Selon l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), cette limite progresse en moyenne de 50 mètres par décennie. Ce phénomène s'explique par des températures plus élevées et une saison de croissance prolongée, permettant à des arbres de coloniser des zones auparavant réservées aux prairies alpines.

- Depuis 1850, les glaciers ont perdu 60% de leur masse glacière. Plus précisément, entre 2000 et aujourd'hui, la Suisse a perdu environ 35 à 40% du volume glaciaire restant (source WSL et commission Glamos).

\* Le Glacier de Cheilon (fond du Val des Dix), a reculé depuis 1924, de 1267 mètres.

\* Le Glacier de l'En Darrey (au fond du Lac des Dix), a reculé depuis 1880 de 1096 mètres.

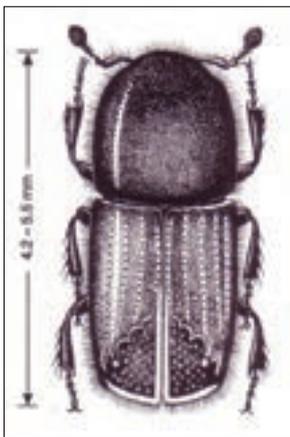
- L'augmentation des températures (+1.5° depuis 1985 à Sion), augmentent fortement le stress hydrique pour les arbres, que ce soit au niveau des racines (embolie gazeuse) ou au niveau de l'air (déficit de pression de vapeur), impliquant **un haut taux de mortalité**, notamment pour le pin sylvestre (source WSL). Nous constatons cela assez facilement dans la basse vallée de la Borgne ou sur la rive droite du Rhône, où le pin sylvestre tend à être remplacé par d'autres espèces, comme le chêne pubescent.

**Les organismes nuisibles**

- La sécheresse favorise les organismes nuisibles. En effet les arbres affaiblis par la sécheresse résistent moins bien aux attaques externes, que ce soit d’insectes ou de champignons.

Pour nos forêts de montagne, nous avons l'exemple du bostryche typographe, qui se révèle un redoutable prédateur des forêts d'altitude.

Cet insecte est d'habitude un parasite secondaire, c'est-à-dire qu'il s'attaque à des arbres affaiblis, malades ou dépérissant. Il apprécie également les chablis (arbres renversés), consécutif à des neiges lourdes ou du vent. Les périodes prolongées de sécheresse favorisent une pullulation en masse, capable de se propager aussi à des arbres sains. Il s'agit ici d'attaque de seconde, voire de troisième génération, qui sont tellement fulgurantes, que l'arbre est toujours vert en cime, alors que son écorce interne (liber) est complètement rongée. L'arbre, parfois multi-centenaire, est condamné.



Ips typographus

Sur la commune d'Hérémece, le triage forestier a exploité 6780 m<sup>3</sup> ces dix dernières années, en exploitation forcée. Soit en moyenne, près de 780 m<sup>3</sup> par année. Ces prélèvements sont obligatoires pour protéger les forêts des alentours, et éviter une contamination des nuisibles qui peut devenir incontrôlable (un peu comme un incendie). Pour rappel, plus de 90% des forêts de la commune d'Hérémece jouent un rôle de protection directe (avalanches et chutes de pierres).

**Réponses des forestiers aux nouvelles données climatiques:**

Les forestiers sont les témoins de ces changements, qu'ils accompagnent par des mesures actives:

- Réparation: exploitation des arbres attaqués, versés ou affaiblis
- Monitoring des populations d'insectes (pose de pièges à bostryches)
- Plantations d'arbres (7000 arbres plantés sur la bourgeoisie d'Hérémece ces 10 dernières années)

En dehors de ces mesures « standards », les scientifiques nous proposent des modèles sylvicoles d'anticipation. Pour ce faire, le WSL et le centre suisse de sylviculture de montagne, ont développé des propositions techniques pour le rajeunissement des forêts avec des essences adaptées, sur la base de modèles de terrain. De plus, la confédération a mis en œuvre des plantations expérimentales dans toutes les régions de Suisse, pour tester les essences qui pourront survivre à l'élévation des températures.



**Conclusions**

« Imiter la nature, hâter son œuvre ». Cette citation illustre parfaitement le travail d'une gestion forestière respectueuse. Les forestiers s'efforcent d'accélérer les processus de rajeunissement naturel afin de répondre aux besoins humains – qu'il s'agisse de protection, de production ou d'usages sociaux – tout en préservant, voire en améliorant, la biodiversité globale.

Cependant, cet équilibre est perturbé par l'accélération des changements climatiques, qui oblige les propriétaires de forêts et les triages à intégrer cette composante, imprévisible par nature, dans la gestion opérationnelle des forêts de protection.

*Triage forestier du Cône de Thyon  
Le Garde forestier: Olivier Bourdin*



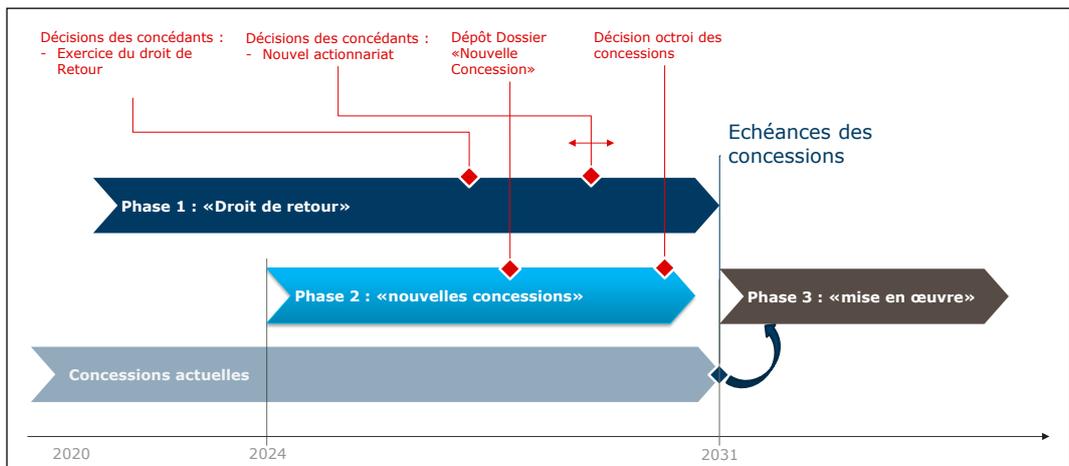
## Retour Dixence Cleuson 2031: renouvellement du GT et lancement de la phase 2 du projet

La composition du groupe de travail (GT) a été renouvelée l'année dernière à la suite du départ de M. Patrick Pralong. Il a été remplacé par M. Jean-François Jordan. Ingénieur retraité et ancien membre de la Direction d'Hydro Exploitation qui dispose d'une solide expérience. Durant sa carrière, il a participé activement aux retours de concessions des aménagements de Bramois, Rhône et Navisance à Chippis et d'Ilsee Turtmann AG. La présidence du GT a été reprise par M. Eric Wuilloud.

Dans le cadre du transfert des concessions d'Alpiq SA à la société Dixence Cleuson SA, il avait été obtenu un droit de regard sur cette nouvelle société en pouvant déléguer trois personnes comme invitées aux réunions du conseil d'administration. La première séance du CA de Dixence Cleuson SA a eu lieu le 26 novembre dernier avec la présence de nos 3 représentants désignés, à savoir MM. Grégory Logean, Frédéric Fragnière et Florent Gauye.

En parallèle à la poursuite de la phase 1 du projet (retour des concessions), la phase 2 (nouvelles concessions) est désormais lancée. Celle-ci exige une quantité importante de documents à rédiger, soit en interne, soit par des bureaux extérieurs. Ils seront distribués aux différents services de l'Etat du Valais et cette démarche prendra du temps. Certains documents devront également être transmis à l'OFEN et à l'OFEV prolongeant la procédure de plusieurs mois. Dans cette perspective, un mandat de support de projet a été confié aux FMV pour cette phase, sous la responsabilité du GT et du COPIL Dixence Cleuson 2031.

Dans la mesure du possible, nous espérons que les documents nécessaires à la validation des actes des concessions soient finalisés pour les assemblées primaires de décembre 2028.



## Projet Prafleuri Solaire

La CCC s'est prononcée favorablement sur la demande de renseignements qui précède la mise à l'enquête publique et des tables solaires en bois sont aujourd'hui en test sur le site.

Le 17 octobre, la Commission cantonale des constructions (CCC) s'est prononcée favorablement sur la demande de renseignements déposée le 19 juillet 2024. Dans sa conclusion et après obtenu les préavis positifs des différents services cantonaux concernés, la CCC a estimé que l'octroi d'un permis de construire sur la base de l'article 71a de la loi fédérale sur l'énergie semble en principe possible. Il s'agit là d'une étape importante de franchise qui ouvre la porte à la toute prochaine mise à l'enquête publique du projet.





l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), s'est rendu l'automne dernier dans notre commune. Une région qui, depuis plus de 90 ans, est dédiée à la production d'énergie renouvelable, comme l'a rappelé Beat Imboden, Directeur de Grande Dixence SA: «*La commune d'Hérémenche et Grande Dixence collaborent depuis des décennies dans le cadre de l'exploitation de ce complexe hydroélectrique qui récolte les eaux de 35 glaciers valaisans. Il s'agit du plus grand lac d'accumulation du pays. Il fournit de l'électricité de pointe à toute la Suisse, et même au-delà. Grande Dixence assure avec fierté son rôle dans l'approvisionnement en énergie de notre pays et nous continuerons de développer des projets d'avenir dans ce domaine avec la commune d'Hérémenche.*»

Après avoir découvert les entrailles du barrage de la Grande Dixence, le Conseiller fédéral a suivi une présentation sur le projet photovoltaïque alpin de Prafleuri. Grande Dixence SA et la commune d'Hérémenche planifie actuellement, avec des partenaires, une installation photovoltaïque alpine dans la combe de Prafleuri, une ancienne carrière exploitée lors de la construction du barrage. Celle-ci devrait produire 14 GWh par année, soit la consommation annuelle moyenne d'un peu plus de 3 000 ménages. «*Les sites de la Grande Dixence et de Prafleuri illustrent parfaitement la complémentarité entre l'énergie de pointe fournie par les lacs d'accumulation et le solaire alpin, dont les rendements sont particulièrement intéressants en hiver. C'est en combinant les différents projets d'énergie renouvelable que nous pourrons continuer d'assurer de manière durable l'approvisionnement en électricité de la Suisse*», a précisé Grégory Logean, Président de la commune d'Hérémenche.

A l'issue de cette visite, une centaine d'invités ont assisté aux allocutions de Roberto Schmidt, conseiller d'Etat valaisan en charge du département des finances et de l'énergie, et du conseiller fédéral Albert Rösti. Ce fut notamment l'occasion de mettre en avant un autre projet phare de Grande Dixence SA: la retenue à buts multiples du Gornerli, au-dessus de Zermatt – le plus grand projet d'extension hydroélectrique de la Table ronde sur l'hydraulique de la Confédération qui prévoit de transférer 650 millions de kWh d'électricité de l'été vers l'hiver en utilisant les installations existantes de Grande Dixence. Ce projet permettra de plus de mieux protéger contre les crues le village de Zermatt et le Mattertal, mais aussi le Val d'Hérens et la vallée du Rhône; il contribuera finalement à l'approvisionnement régional en eau potable et

d'irrigation. Le projet de rehaussement du barrage de la Grande Dixence, d'environ 5 mètres pour une production hivernale estimée de 105 GWh, a également été évoqué en marge de son inscription dans le plan Directeur cantonal.

«*Les décisions prises dans le passé par nos aïeux se sont toujours inscrites dans une vision innovatrice du développement et de l'amélioration des conditions de vie de nos populations de montagne, et cela tout en contribuant à la sécurité d'approvisionnement énergétique du pays. Grâce au fédéralisme et au principe de subsidiarité bien helvétique, les collectivités locales, qui constituent le socle de notre système démocratique, se retrouvent aujourd'hui, comme hier, acteurs de premier rang à l'aube du retour des concessions.*» a souligné le Président de la commune Grégory Logean.

Le Conseiller fédéral Albert Rösti a rappelé l'importance du site de la Grande Dixence et s'est fait l'écho de la citation inscrite à la chapelle Saint-Jean: «*J'ai eu la chance de visiter ce matin le barrage de la Grande Dixence et j'en suis encore tout ébahi. Face à cet ouvrage imposant, né du chantier le plus ambitieux de l'histoire des Alpes suisses, on comprend tout le sens des mots du poète Virgile: "Labor improbus omnia vinci" / un travail acharné vient à bout de tout. Cette citation inscrite sur la cloche de la chapelle de La Grande Dixence m'inspire. Car pour parvenir à garantir l'approvisionnement énergétique de la Suisse, il faudra encore beaucoup de dur labeur! Le complexe hydroélectrique de Grande Dixence prouve que vision, intelligence et détermination assurent de grandes réussites.*»



## Tourisme et sport

### Activités de l'Office du Tourisme

#### Les marchés artisanaux : un lieu de rencontres et d'animations

Les marchés artisanaux et du terroir sont devenus des rendez-vous incontournables pour la valorisation des artisans locaux et pour renforcer les liens au sein de la communauté. En juin, la saison estivale a été lancée avec la deuxième édition du Marché des Masses. Une dizaine d'exposants, accompagnés d'animations musicales, ont marqué l'ouverture du télésiège des Masses dans une ambiance festive et familiale.

Cette année, une nouveauté a attiré un public encore plus large à la Grande Dixence le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre. Avec plus de 30 exposants, des concerts, et des activités pour enfants, cet événement a rencontré un franc succès et confirmé l'intérêt pour ce type de manifestation. Enfin, le traditionnel Marché de Noël réalisé cette année à la salle polyvalente a clôturé l'année en beauté, avec une douzaine d'exposants, la fanfare de la Dixence, et la participation de la société des Patoisants.

Ces marchés, en plus de promouvoir les savoir-faire régionaux, créent des espaces de rencontre et d'échange, contribuant à animer la vie locale et à renforcer le lien entre habitants, visiteurs, et artisans.



#### Expositions: Cabral / Etudiants architectes

Deux expositions ont eu lieu sur le territoire de la commune cet été dans des lieux d'exposition atypiques.

Isabella Cabral a exposé ses œuvres inspirées par le Val d'Hérens dans les escaliers et les coursives de l'église d'Hérémence.

Le collectif d'architectes Altitude1400 a proposé l'exposition « Alpes projetées, Alpes rêvées » constituée de travaux d'étudiants en architecture, sur le site des pyramides d'Euseigne.

Dans un objectif de promotion de la culture, l'office du tourisme a coordonné le déroulement de ces expositions.

#### DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES OFFRES Hérémence, une destination de choix pour l'escalade

Hérémence a pour ambition de devenir une destination de choix pour les amateurs d'escalade, en quête de défis et de paysages grandioses. Notre région est un véritable paradis secret pour les grimpeurs, offrant une grande diversité de voies adaptées à tous les niveaux, des débutants aux experts. Afin de valoriser ce potentiel unique, des voies d'escalade ont été rééquipées pour garantir une expérience à la fois sécurisée et agréable. De nouvelles voies ont également vu le

jour en 2024 et d'autres sont prévues pour 2025. En parallèle, des actions de promotion ont été mises en place pour attirer grimpeurs locaux et visiteurs, contribuant à faire connaître cette activité dans notre région. Une nouvelle édition du topo d'escalade Val d'Hérens paru en 2023 est prévue pour l'été 2025.



### **Pralong, un espace nordique en plein essor**

Pralong se transforme peu à peu en un véritable écrin dédié aux activités nordiques, offrant une alternative idéale au ski alpin pour profiter pleinement des merveilles hivernales dans des conditions optimales. Le ski de fond y occupe une place de choix, avec des pistes aménagées par la Société de développement. En complément, d'autres activités comme les balades en chiens de traîneau sont proposées, ainsi que les divers sentiers de randonnées hivernales.

En développant cet espace nordique, nous souhaitons non seulement diversifier l'offre hivernale, mais aussi valoriser le charme authentique de Pralong.



### **Notre mission**

En tant qu'Office du Tourisme d'Hérémece, notre rôle est de positionner notre commune comme une destination touristique d'importance. Nous travaillons à développer des offres d'activités attractives, en partenariat avec nos hébergeurs, restaurateurs, commerçants et acteurs locaux, afin de répondre aussi bien aux attentes des visiteurs qu'à celles des habitants.

Nous collaborons étroitement avec la destination Val d'Hérens, dont Hérémece assure la présidence cette année, pour mutualiser nos forces en matière de marketing et de développement de produits. Cette synergie permet de renforcer la visibilité de notre région tout en valorisant ses spécificités uniques. En parallèle, nous collaborons au niveau promotionnel avec la Région de Thyon afin de créer une expérience touristique globale.

### **Parmi nos missions, nous nous engageons à :**

- Accompagner nos partenaires locaux, qu'il s'agisse d'hébergements, d'activités ou de services, pour améliorer l'accueil et la satisfaction des visiteurs.
- Concevoir des projets innovants qui répondent à notre développement touristique
- Promouvoir notre territoire, à travers des activités et événements variés.
- Encourager le tourisme local, en impliquant les habitants dans la valorisation de leur région.
- Développer des stratégies de communication afin de capter nos visiteurs.
- Renforcer les infrastructures touristiques pour offrir une expérience de qualité et accessible à tous.

## **Télé-Thyon SA: modification au sein de l'actionnariat**

En mai 2024, plusieurs actionnaires du groupe historique de Télé-Thyon SA ont émis leur volonté de vendre une large partie de leurs actions à la société Télé-Verbier SA.

Les communes d'Hérémece et de Vex d'une part, Téléverbier SA d'autre part, et le groupe historique sont liés par une convention depuis 2006 qui prévoit notamment un mécanisme de droit de préemption.

Dans ce contexte, il a été décidé de garantir une minorité blocage au sein des collectivités publiques pour les décisions importantes au sens de l'art. 704 CO qui doivent recueillir la majorité qualifiée de  $\frac{2}{3}$ . Il en va aussi des décisions de fusion selon l'article 18 de la loi fédérale sur la fusion, la scission, la transformation et le transfert de patrimoine.

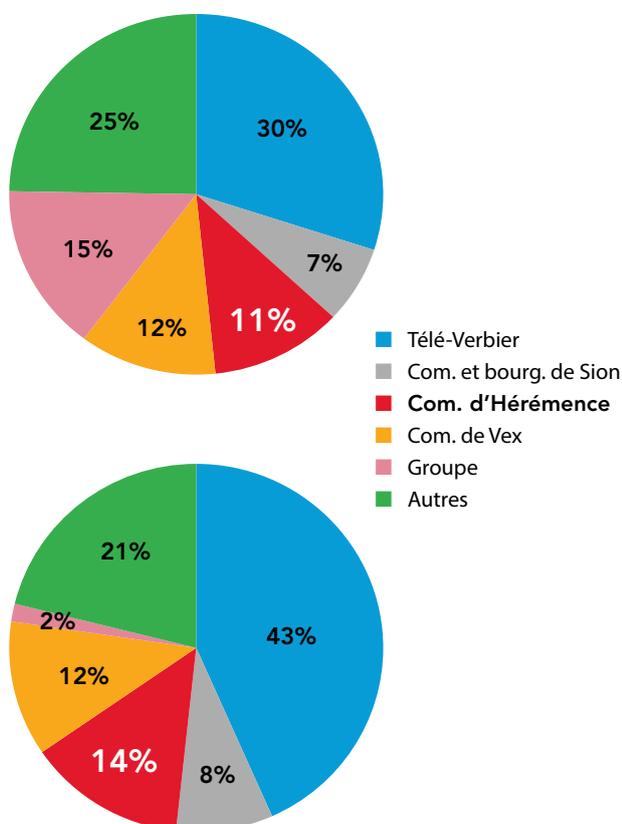
La Commune de Vex a adhéré au principe sans pour autant souscrire directement à des actions. En accord avec les vendeurs et Télé-Verbier SA, la Commune de Sion et la Bourgeoisie de Sion ont été intégrées à la démarche en lien avec les actions pour lesquelles la Commune de Vex aurait pu faire valoir son droit de préemption. Le montant de la transaction s'est élevé à 160 francs par action. Concrètement, la Commune d'Hérémence a acquis 1'804 actions supplémentaires, la Commune de Sion 782 actions et la Bourgeoisie de Sion 390 actions. Quant à Télé-Verbier SA, elle a pu acquérir 10 677 actions.

A l'issue de ces transactions, la Commune d'Hérémence détient désormais 10'954 actions, la commune de Vex 9'501, la Commune de Sion 5'170 actions et la Bourgeoisie de Sion 1'536 actions. Ainsi, ces collectivités détiennent ensemble 27'161 actions, représentant 33.95 % du capital de Télé-Thyon SA.

Par ailleurs, les communes d'Hérémence, Sion et Vex ainsi que la Bourgeoisie de Sion ont signé une Convention qui définit un droit de préemption, entre les collectivités publiques signataires, lors de la vente d'actions de la société Télé-Thyon SA. Dans la Convention, elles s'engagent aussi à collaborer comme actionnaires de la Société afin d'assurer la pérennité et l'autonomie de cette dernière, et son ancrage local avec le maintien de la minorité de blocage au sein des Collectivités publiques.

Dans le cadre des négociations avec Télé-Thyon SA et Télé-Verbier SA, les parties se sont engagées à respecter le plan d'investissement pour l'aménagement futur de la piste des Masses.

### Capital Actions de Télé-Thyon



Situation antérieure		
Capital actions	80'000	actions
Télé-Verbier	24'000	
Commune et bourg. de Sion	5'534	
<b>Commune d'Hérémence</b>	<b>9'150</b>	
Commune de Vex	9'501	
Groupe	12'033	
Autres	19'782	

Situation après la transaction		
Capital actions	80'000	actions
Télé-Verbier	34'677	
Commune et bourg. de Sion	6'706	
<b>Commune d'Hérémence</b>	<b>10'954</b>	
Commune de Vex	9'501	
Groupe	1'252	
Autres	16'910	

## Une œuvre d'art sur le site des Pyramides d'Euseigne

Le 21 septembre dernier, une œuvre artistique a été inaugurée sur le site des pyramides d'Euseigne. Créée par l'artiste Claire Fracheboud, cette intervention artistique intitulée HIRs s'inscrit dans le cadre de la construction du nouveau tunnel des pyramides conformément aux prescriptions de la loi cantonale sur la promotion de la culture.

HIRs est une installation de menhirs qui s'étend comme un serpent à travers le Val d'Hérens et le Val d'Héremence, nous rappelant que le temps géologique dépasse largement notre propre existence humaine. Chaque bloc de serpentinite, disposé dans différents lieux de la vallée, est comme un livre ouvert, une invitation à écouter les mémoires anciennes des roches. Ces pierres, telles des œufs de serpent, renferment en elles des mythes de création et se révèlent à travers leur matière vibrante, pleine d'histoires.

Sous l'ancien tunnel des Pyramides d'Euseigne, ces blocs de serpentinite, prélevés et rassemblés, nous parlent. Leurs vibrations résonnent comme un écho entre le ciel et la terre, symbolisant une carte sensorielle reliant les étoiles à la géologie de notre paysage.

Le choix de cette date, le 21 septembre, n'est pas anodin. À partir de maintenant, chaque année, à l'équinoxe d'automne, ces tranches de serpentinite entreront en résonance, nous rappelant l'importance de notre lien avec la nature et le temps.

Le projet répond à la loi cantonale de la promotion de la culture, qui veut que lorsque l'Etat est maître d'ouvrage, les budgets de construction ou de restauration importante de bâtiments, d'ouvrages d'art ainsi que de constructions et aménagements de génie civil qui représentent un intérêt social, culturel ou touristique comprennent un montant réservé à une intervention artistique.



## Vie locale

### Une fresque murale qui raconte l'âme d'Hérémence : « Les Moissonneuses »

Dans le centre du village d'Hérémence, la fresque murale « Les Moissonneuses » révèle une part essentielle de l'identité locale. Cette création de l'artiste « Jasm One », réalisée dans le cadre du projet Art Valais OPEN AIR MUSEUM, tisse un dialogue entre le passé et le présent, entre tradition et modernité. Grâce à Charly Dayer, l'artiste a pu bénéficier de précieux conseils et connaissances du patrimoine de notre région pour la réalisation de ce projet.

Le motif central de la fresque, un pain entouré d'épis de blé et de grappes de raisin, illustre les racines agricoles et viticoles du territoire. Il évoque une époque où les versants d'altitude abritaient des cultures céréalières prospères, tandis que la plaine valaisanne, encore marécageuse, était à conquérir. Blé et seigle représentaient des ressources si précieuses qu'elles permettaient d'acquérir des vignes dans la plaine, soulignant l'importance des échanges économiques entre la montagne et la vallée.

Mais cette œuvre ne se contente pas d'être une fresque agricole. Elle rend hommage aux femmes hérémensardes, figures de courage et de résilience. Ces femmes, inspirées de la peinture « Les laveuses » de Raphy Dallèves, incarnent la force du quotidien. Durant la construction du barrage de la Grande Dixence, elles ont tenu les rênes du village, assurant sa survie alors que les hommes étaient mobilisés sur ce chantier monumental.

A travers cette fresque, l'artiste « Jasm One » offre une vision contemporaine de cet héritage. « Les Moissonneuses ». Dans le cadre de ce projet une vidéo, disponible sur la page de l'office du Tourisme, retrace l'histoire de ce projet.



## Retour sur la 1<sup>re</sup> Journée nationale des Bourgeoisies à Hérémece

Le samedi 14 septembre 2024, la Commune bourgeoise d'Hérémece a eu le plaisir d'organiser une journée conviviale à Leteygeon, à l'occasion de la toute première Journée nationale des Bourgeoisies. Malgré un froid saisissant, le café et les croissants ont réchauffé les cœurs des participants venus célébrer ensemble un patrimoine unique.

Les bourgeoisies, institutions historiques profondément ancrées dans l'histoire suisse, continuent d'incarner un idéal d'unité et de solidarité, s'adaptant aux évolutions sociales, culturelles et économiques. Le Valais en compte à lui seul 139, dont 72 dans la partie francophone, témoignant ainsi de la richesse et de la diversité de notre région.

Au programme de cette journée, une intervention passionnante de M. Olivier Bourdin, garde forestier du triage forestier Cône de Thyon, qui a mis en lumière le rôle essentiel des forêts valaisannes, leurs particularités ainsi que les enjeux liés à leur préservation. Une démonstration d'abattage d'arbre par une équipe du Cône de Thyon a permis au public de mieux comprendre cette pratique et ses techniques.

Après une pause gourmande autour de pain, saucisse et vin, l'après-midi s'est poursuivi avec une conférence captivante sur l'histoire de la Bourgeoisie d'Hérémece et son évolution à travers les siècles. Hervé Mayoraz et Charles-Albert Beytrison ont exploré les généalogies des familles bourgeoises du Val d'Hérens, apportant un éclairage fascinant sur nos racines. Avec la participation d'Éric Quinodoz du laboratoire romand de dendrochronologie, les méthodes de datation du bois ont été présentées, offrant des indications précieuses sur l'âge et l'histoire de certains bâtiments emblématiques de notre région.

Cette première édition a permis de mettre en valeur un patrimoine vivant et de renforcer les liens entre habitants et héritiers de ces traditions. Un grand merci à tous les participants et intervenants qui ont contribué au succès de cette belle journée!



M. Olivier Bourdin



# Finances communales

## Comptes

Les comptes 2022 et 2023 de la Municipalité d'Hérémence se résument comme suit :

Rubrique	Comptes 2022	Comptes 2023
<b>FONCTIONNEMENT :</b>		
Charges	14'559'746.34	16'262'373.48
Produits	20'324'149.76	21'712'770.93
<b>Autofinancement</b>	<b>5'764'403.42</b>	<b>5'450'397.45</b>
<b>Amortissements</b>	<b>1'518'722.59</b>	<b>2'467'044.16</b>
<b>Attribution à la réserve</b>	<b>3'000'000.—</b>	<b>2'000'000.—</b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>1'245'680.83</b>	<b>983'353.29</b>
<b>INVESTISSEMENT :</b>		
Dépenses	4'717'051.59	9'459'150.11
Recettes	901'718.25	724'245.43
<b>Investissements nets</b>	<b>3'815'333.34</b>	<b>8'734'904.68</b>

Les comptes 2023 de la Municipalité d'Hérémence bouclent sur un excellent résultat, avec une marge d'autofinancement de CHF 5'450'397.45.

En comparaison avec les prévisions budgétaires, les résultats sont globalement supérieurs aux attentes et s'expliquent principalement comme suit :

- > Les impôts sur les personnes physiques ont été plus importants que budgétisé, et ont amené une augmentation des revenus de l'ordre de CHF 800'000.—. A noter que dans ce montant est compris un ajustement de provisions pour un montant de CHF 500'000.—;
- > En 1987, les signataires de la convention Cleuson-Dixence ont entre autres convenu que la construction de l'aménagement de Cleuson-Dixence ne pourrait pas entraîner une diminution appréciable des recettes fiscales perçues jusque-là. Etant donné que pour les années 2021 et 2022, l'impôt n'atteignait pas le minimum garanti dans le règlement, une compensation a été demandée par la commune pour un montant de l'ordre de CHF 500'000.—;
- > Les impôts spéciaux ont été plus importants que prévu, et ont amené une augmentation des revenus de l'ordre de CHF 200'000.—;
- > Les bénéfices distribués de la société Bramois Energie ont été plus importants que prévu et ont amené une augmentation des revenus de l'ordre de CHF 200'000.—;

> Les recettes du commerce de l'énergie sont soumises aux fluctuations du marché de l'hydroélectricité. Les ventes ont été réalisées à un prix similaire aux prévisions budgétaires pour s'établir à un montant de l'ordre de CHF 6'900'000.—. Cependant, l'arrêt d'exploitation de la centrale de Leteygeon, durant une partie de l'année 2023, a amené un manque à gagner de l'ordre de CHF 400'000.—;

> Les travaux sur les routes communales, les réseaux d'eau et les égouts, ont été plus conséquents que prévu, et ont amené une augmentation des charges de l'ordre de CHF 700'000.—.

Des investissements nets, d'un montant de l'ordre de CHF 8.7 millions ont été réalisés en 2023, dont quelques exemples sont cités ci-dessous :

- > Les travaux de rénovation du bâtiment communal – dernière étape
- > Le parking à l'entrée du village d'Hérémence – 2<sup>e</sup> étape
- > La participation aux coûts d'amélioration des routes cantonales, notamment pour le tunnel des Pyramides
- > Les travaux d'amélioration de la route de Soumy

Les comptes 2023 de la Municipalité ont été adoptés à l'occasion de l'Assemblée primaire du 19 juin 2024.

# Finances communales

## Budget

Les budgets 2024 et 2025 de la Municipalité d'Hérémente se résument comme suit:

Rubrique	Budget 2024	Budget 2025
<b>FONCTIONNEMENT :</b>		
Charges	16'457'320.-	16'928'290.-
Produits	20'419'800.-	26'392'300.-
<b>Autofinancement</b>	<b>3'962'480.-</b>	<b>9'464'010.-</b>
<b>Amortissements</b>	<b>2'908'000.-</b>	<b>3'272'000.-</b>
<b>Attribution à la réserve</b>	<b>500'000.-</b>	<b>4'000'000.-</b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>554'480.-</b>	<b>2'192'010.-</b>
<b>INVESTISSEMENT :</b>		
Dépenses	9'365'000.-	11'135'000.-
Recettes	1'939'450.-	2'172'500.-
<b>Investissements nets</b>	<b>7'425'550.-</b>	<b>8'962'500.-</b>

La marge d'autofinancement 2025 de la Municipalité d'Hérémente est estimée à CHF 9.5 millions, en forte augmentation par rapport au budget 2024.

Cet excellent résultat est expliqué principalement par les recettes du commerce de l'énergie qui sont soumises aux fluctuations du marché de l'hydroélectricité. Pour l'année 2025, ces dernières sont estimées à CHF 12.5 millions, ce qui représente une année exceptionnelle, soit une augmentation de CHF 5 millions par rapport au budget 2024.

Durant l'année 2025, il a été prévu de réaliser des investissements importants de l'ordre de CHF 9 millions, notamment:

- > La première étape de la construction du dépôt des travaux publics;
- > L'amélioration des routes communales, et des services, notamment
  - > La route des Ateliers à Hérémente;
  - > La route de la Condémine à Mâche;
  - > La route de Lousse à Hérémente;
- > L'amélioration des routes forestières, dans le secteur des Chèques;
- > Les travaux de protection contre les éboulements prévus dans le secteur de Riod;
- > Le projet de défense dans la région des Masses.

Le budget 2025 de la Municipalité a été adopté à l'occasion de l'Assemblée primaire du 17 décembre 2024.



# Citoyens à l'honneur en 2024

## L'accueil des nouveaux habitants

Le conseil communal a convié à un apéritif de bienvenue les nouveaux habitants ayant déposé leurs papiers dans notre commune durant l'année écoulée.

En 2024, 81 personnes se sont établies sur le territoire communal et nous avons enregistré 12 naissances. La population se monte au 20 décembre 2024 à 1550 habitants.

Les autorités communales et judiciaires ont reçu les personnes qui ont répondu présentes à l'invitation le 27 décembre 2024 à la salle St-Nicolas d'Hérémence pour un moment convivial.

Bienvenue à tous ces nouveaux résidents!



## Jubilaires

Toutes  
nos  
félicitations  
à ces  
jubilaires!

Comme à l'accoutumée, le conseil communal a eu le plaisir d'accueillir les jubilaires 2024.

L'occasion de partager un repas et une sympathique « veillée » dans une ambiance très conviviale, emplie de souvenirs et d'anecdotes.

Ont été honorés en 2024 :

**60 ans  
de  
mariage**



- Richiedei Marcelline et Guerino Riod

**50 ans  
de  
mariage**

- Berset Yvette et Jean-Michel Euseigne
- Girardet Fabienne et Jean-Claude Euseigne
- Jaquet Liliane et Jean-Marc Les Masses (excusés)
- Mayoraz Brigitte et Pierre Ayer
- Sierro Cécile et Paul-André Hérémence
- Sierro Marie-Berthe et Jacques-Antoine Hérémence



90  
ans

- **Dayer René**  
Hérémente (excusé)
- **Moix Jacqueline**  
Hérémente (excusée)
- **Sierro Denise**  
Euseigne (excusée)

70 ans  
de  
mariage

En date du 11 septembre 2024,  
une délégation du Conseil communal  
s'est rendue au home à Vex pour féliciter  
**Marie-Louise et Albert Sierro**,  
qui fêtaient ce jour-là leurs  
70 ans de mariage.



## Majorité civique

Après un survol en hélicoptère du territoire communal, la classe 2006 a eu l'honneur d'être reçue par les autorités communales à l'occasion d'un repas partagé avec les jubilaires où chacun a pu s'exprimer sur ses orientations et aspirations futures.

Une majorité civique qui a touché cette année 8 nouveaux citoyens.

Le président n'a pas manqué de rappeler que le système civique suisse permet à tout un chacun de participer aux décisions politiques en usant de son droit de vote. Il les a également invités à participer aux assemblées primaires afin de comprendre la vie de notre Commune et ainsi exprimer leur avis dans les choix que la population doit prendre.

La cuvée 2024 se compose de :

**Alter Ophélie**, de Claudia et Patrick Prolin (Excusée)

**Carrel Max**, de Samantha et Serguei Hérémence (Excusé)

**Dayer Alix**, de Marylaure et Antoine Hérémence  
*Ecole de culture générale*

**Delaloye Justyne**, de Chrystelle et Steeve Euseigne (Excusée)

**Desjardin Liam**, de Mélanie et Olivier Euseigne  
*Apprentissage de ferblantier*

**Hersberger Josua**, de Sabine et Daniel Euseigne (Excusé)

**Pralong Sébastien**, de Géraldine et Alain Hérémence  
*Apprentissage de menuisier*

**Viret Noé**, de Mélanie et Patrick Hérémence  
*Ecole professionnelle technique et des métiers, apprentissage d'automaticien*



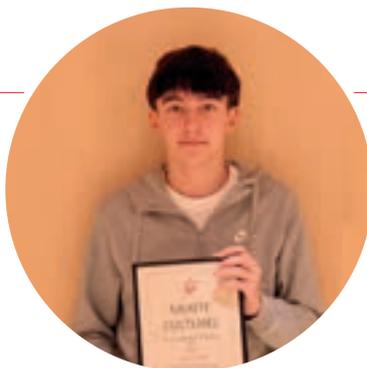
**Bienvenue à tous ces nouveaux citoyens d'Hérémence et plein succès dans leur vie professionnelle et privée.**

## Mérites sportifs, mérites culturels et coup de cœur

Sur proposition de la commission ad hoc,  
le conseil communal a désigné  
les mérites 2024 suivants :

### Mérites culturels

- **Baptiste Rudaz**
  - > Champion valaisan en catégorie « caisse claire »
  - > Vice-champion valaisan en catégorie « timbales » au Concours valaisan des percussionnistes et batteurs 2024
- **Fanfare La Dixence**  
1<sup>er</sup> rang en musique de marche en *Brass-Band 2* lors de la fête cantonale des musiques valaisannes à Montana



### Mérites sportifs

- **Flavie Dayer**
  - > 2<sup>e</sup> place du championnat suisse des clubs avec l'équipe U14F du Valais central
  - > 3<sup>e</sup> place du championnat suisse des sélections régionales avec l'équipe valaisanne U14F
- **Bérangère Morend et Ramona Frick**  
Victoire en coupe valaisanne de football féminin avec le FC Printse Val d'Hérens



**Coup  
de  
cœur**



- **Gilles Sierro**  
pour la descente à ski  
de la face nord  
de la Dent-Blanche.

Avec cette nouvelle prouesse,  
il a ainsi skié les 4 faces  
de cette mythique montagne.

**Le conseil  
communal  
a eu le plaisir de remettre  
les récompenses  
à tous ces heureux  
méritants lors  
de la réception  
des nouveaux habitants  
le 27 décembre 2024  
à la salle  
polyvalente.**



# Sociétés locales

Sociétés	Présidents	Adresse	NP Lieu	Adresse e-mail
Mimale des Chasseurs	p.a. M. Jean-Marc Seppey	Rue du Cornet 8	1982 Euseigne	seppeyjmn@bluewin.ch
Mimale des Sapeurs Pompiers	p.a. M <sup>me</sup> Marielle Dayer	Chemin de la Fin 16	1987 Hérémece	ma.dayer@bluewin.ch
Mimale du Local	p.a. M. Joël Genolet	Rue des Férys 7	1987 Hérémece	
Mimale Villageoise Mâche	p.a. M <sup>me</sup> Marielle Dayer	Battr. 425 Mâche	1987 Hérémece	ma.dayer@bluewin.ch
Cercle Théâtral	M. Andy Dayer	Route Principale 9	1987 Hérémece	andy.dayer@hotmail.com
Chœur Saint-Nicolas	p.a. M <sup>me</sup> Béatrice Bovier	Rue de Lousse 18	1987 Hérémece	info@choeur-st-nicolas.ch
Club de Pétanque	p.a. M. Nicolas Dayer	Rue du Tunnel 24	1950 Sion	nicolasdayer@bluewin.ch
Conseil de Communauté	p.a. M. Pascale Delaloye	Route de la Condémine 72	1982 Euseigne	pydelaloye@hotmail.com
Consortage d'Essertze	p.a. M. Nicolas Seppey	Rue de l'Église 30	1987 Hérémece	
Consortage d'Orcheraz	p.a. M. Paul Bovier	Batt. du Village 1	1987 Hérémece	paul@ed-bovier.ch
Consortage de Mandelon	p.a. M. Nicolas Gauye	Route Devant-L'Église 5	1981 Vex	
Fanfare La Dixence	p.a. M. Florian Baumgartner	Impasse des Charbonnières 3	1981 Vex	fbaumga@bluewin.ch
Fan's Club Meillard	p.a. M. Laurent Seppey			membres@fanclubmeillard.ch
FC S Hérens	p.a. M. Lionel Bourdin	Case postale 67	1981 Vex	lionel.bourdin@bluewin.ch
Fifres et Tambours des Viglons	p.a. M. Marc-André Pitteloud	Chemin d'Ypresse 2	1992 Les Agettes	m-a.pitteloud@bluewin.ch
Fondation Robert Mathilde Seppey	p.a. M <sup>me</sup> Josiane Delavy	Rue du Plan-de-la-Croix 16	1982 Euseigne	info@fondationseppey.ch
Groupe foliorique Louette	p.a. M. Sébastien Nendaz	La Poya de Riod 5	1987 Hérémece	sebastien.nendaz@gastrosocial.ch
Guggenmusi des Peinsclis	p.a. M. Yann Hays	Batt. du Village 51	1987 Hérémece	yann.hays@hotmail.com
Hérémece Jeunesse	p.a. M. Valentin Seppey	Rue de Lousse 7	1987 Hérémece	heremence.jeunesse@gmail.com
Hérens Gaszet	p.a. M <sup>me</sup> Alexandra Dayer	Rue des Grillons 5	1987 Hérémece	al.dayer@bluewin.ch
Tsaudric	p.a. M. Jean-Michel Robyr	Rue de la Mâchette 8	1987 Hérémece	jeanmichel.robryr@gmail.com
des Mis du Moulin F	p.a. M. David Dayer	Case postale 19	1987 Hérémece	
des Mis du Pain	p.a. M. Alexandre Vermot	Rue du Plan-de-la-Croix 12	1982 Euseigne	
Moto-Club Zazes-Pzuerettes	p.a. M <sup>me</sup> Marielle Dayer	Chemin de la Fin 16	1987 Hérémece	ma.dayer@bluewin.ch
Patrimoine Hérémece	p.a. M. Yvan Delaloye	Battr. 415 Mâche	1987 Hérémece	patrimoine.valdesdix@bluewin.ch
Section Sainte Bernadette	p.a. M <sup>me</sup> M. -Jeanne Dayer	Rue de la Cure 23	1987 Hérémece	mjdayer64@gmail.com
Ski-Club Hérémencia	p.a. M. Bastien Dayer	Rue de Lousse 31	1987 Hérémece	president@scheremencia.ch
Ski-Club des Pyramides	p.a. M. David Gaspoz	Rte de la Fin 9	1982 Euseigne	info@lespyramides.ch
Société des Pêcheurs amateurs	p.a. M. Samuel Rimpot	Batt. de Mâche 447	1987 Hérémece	huslimutz@gmail.com
Société de Développement	p.a. M <sup>me</sup> Marielle Dayer	Batt. 451 Mâche	1987 Hérémece	sd.heremence@gmail.com
Société de Gym La Gentiane	p.a. M. Sébastien Dayer	Case postale 4	1987 Hérémece	secretariat@gym-mache.ch
Sté de Tir aux armes de chasse du Sauterot	p.a. M. Cyril Pitteloud	Imp. du Cottard 4	1981 Vex	cyrilpitteloud96@gmail.com
Tennis-Club Hérémece	p.a. M <sup>mes</sup> Marylène Logean et Anne Grandjean	L'Impasse 18	1987 Hérémece	tc.heremence@gmail.com
Uni-Hockey-Club Hérens	p.a. M. Yannick Dayer	Route Principale 24	1987 Hérémece	president@uhcherens.ch
Union Villageoise	p.a. M. Raphaël Seppey	Rue des Granzettes 1	1982 Euseigne	raphael.seppey@gmail.com
Team Hérens	p.a. M. Joachim Chardon	Rte de Courtille 34A	1981 Vex	

# Memento

## Administration communale

Tél. 027 282 50 20

### Ouverture du bureau

Lundi : 14h à 17h

Mardi : 14h à 18h

Jeudi : 14h à 17h

Vendredi : 14h à 17h

E-Mail : [commune@heremence.ch](mailto:commune@heremence.ch)

Web : [www.heremence.ch](http://www.heremence.ch)

## Cadastre

Tél. 027 282 50 27

### Ouverture du bureau

Mardi : 14h à 18h

Jeudi : 14h à 17h

E-Mail : [cadastre@heremence.ch](mailto:cadastre@heremence.ch)

## Service technique

Responsable : M. Patrick Dayer

Tél. 027 282 50 30

Tél. 079 779 00 65

### Ouverture du bureau

Mardi : 14h à 18h

Jeudi : 14h à 17h

E-Mail : [patrick.dayer@heremence.ch](mailto:patrick.dayer@heremence.ch)

## Constructions

Tél. 027 282 50 29

### Eau potable

Tél. 079 628 60 00

## Appel sanitaire d'urgence

Tél. 144

## Conciergerie

Responsable :

M. Jean-François Sierro

Tél. 079 212 62 37

## Salles communales

Réservation auprès  
de l'administration communale

## Écoles à Hérémence

### H à H

Tél. 027 282 50 35

### H et H

Tél. 027 282 50 34

### CO Hérens à Euseigne :

Tél. 027 281 20 04

## Bibliothèque communale

### Ouverture

Mardi : 16h à 18h

Jeudi : 16h à 18h

## VS

M. René Micheloud, secrétaire communal

Reçoit sur rendez-vous

Tél. 027 282 50 22

## Pouvoir judiciaire

### Juge

M<sup>me</sup> Fabienne Mayoraz

Tél. 079 412 05 01

### Vice-Juge

M<sup>me</sup> Anne Favre

Tél. 079 687 95 46

## Etat-Major en cas de catastrophe

Tél. 027 282 50 70

(\*) Tout le personnel communal se tient à disposition sur rendez-vous en cas de besoin.

**Ensevelissements**

Responsable :  
M. Marc-Antoine Dayer  
Tél. 079 697 72 64

**État civil pour le Val d'Hérens**  
**Office d'état civil de Sion**

[www.vs.ch/web/spm/etat-civil](http://www.vs.ch/web/spm/etat-civil)

**Offices de poste**

Edelweiss Market  
Hérémece : 027 281 20 66  
Euseigne : 027 281 21 73

**Hôpital régional de Sion**

Tél. 027 603 40 00

**Médecins**

D<sup>r</sup> Claude Marguerite de Ruitter  
Route de Sion 11 – Home Saint-Sylve,  
Rez inférieur – 1981 Vex  
Tél. 027 207 51 21  
E-mail : [cabvex@hin.ch](mailto:cabvex@hin.ch)

**Pharmacie**

Pharmacie de Vex  
Tél. 027 207 26 26

**Taxateurs officiels**

Dayer Frédéric – Hérémece  
Tél. 078 709 74 79  
Follonier Georges – Hérémece  
Tél. 079 357 14 84

**Feu**

Numéro d'alarme : 118

**Police intercommunale**

[info@police-herens.ch](mailto:info@police-herens.ch) 027 207 23 36

**Fondation home Saint-Sylve, Vex**

Tél. 027 208 50 00

**CMS régional de Sion-Hérens-Conthey**

Tél. 027 563 56 00  
E-mail : [herens@cms-smz.ch](mailto:herens@cms-smz.ch)

**Hérémece Tourisme**

Tél. 027 281 15 33  
E-mail : [heremence@valdherens.ch](mailto:heremence@valdherens.ch)

**Paroisse d'Hérémece**

Tél. 027 563 20 20

**Conseil de communauté**

Par Pascale Delaloye, Euseigne  
Tél. 027 281 38 63

**Service forestier**

Garde forestier du cône de Thyon :  
M. Bourdin Olivier  
Tél. 079 637 53 44

**Distribution d'électricité**

OIKEN  
1951 Sion  
Tél. 027 617 30 00  
E-mail : [client@oiken.ch](mailto:client@oiken.ch)

**Stand de tir intercommunal  
à Praz-Jean**

Tél. 027 281 25 53

**Garde-chasse**

Progin Alain  
Tél. 079 355 39 02



Commune  
**Hérémente**  
[www.heremence.ch](http://www.heremence.ch)

